



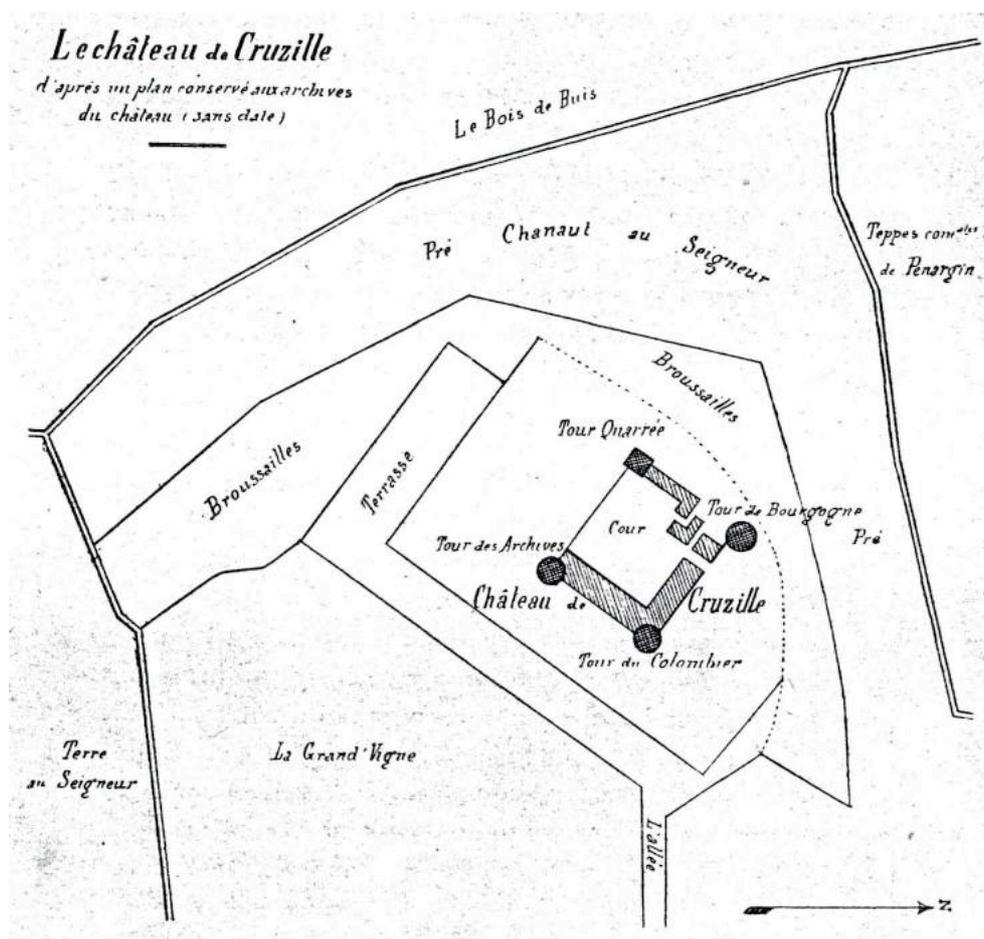
le dossier

Il y a bien longtemps que l'idée d'un dossier sur le château nous hantait ! Mais sujet très impressionnant, nous n'avions jamais osé « l'affronter », comme si ses grandes murailles conservaient à nos yeux, leur vertu intimidante. Le château, notre château pourrait-on même dire sans avoir peur de faire un abus de langage, est le bijou de notre village, une énorme pierre précieuse qui brille depuis des siècles (parfois d'un éclat pénible, si l'on en juge par certaines pages de son histoire). Notre tâche, oh, combien complexe (pour ne pas dire inatteignable) sera d'éclairer un certain nombre de ses aspects, pour ne pas dire facettes. Nous nous intéresserons donc, à son histoire et celle de ses seigneurs, à son architecture, à son implication dans la Résistance, à son passé d'aérium et d'IMP, à son actualité d'IME, aux gens qui l'ont habité, qui s'y sont battus, qui y ont travaillé ou qui y travaillent encore aujourd'hui, à ceux qui l'ont honoré... Bref, nous aimerions que ce bel ensemble de bâtiments puisse être encore mieux compris par nous tous villageois, qui vivons autour de lui, auprès de lui et qui l'entrevoions peut être chaque jour.

Alors,

laissez-vous conter Cruzille,*

nous vous souhaitons une belle visite !



* à l'origine "Cruzille" ne désignait que le château ; on parlait alors de Collonges (en latin "colonica", terre défrichée par des colons) pour les maisons de l'actuel bourg.



Le Château, les étapes de sa construction jusqu'à son aspect aujourd'hui

Le château de Cruzille est classé à l'Inventaire des Monuments historiques depuis 1946. Ce classement a été notifié par un arrêté en date du 9/12/1946 de la Direction Générale de l'Architecture qui dépendait alors du Ministère de l'Éducation Nationale (cf. archives communales). L'ensemble du château, ses terrasses, ses abords et l'allée des tilleuls avaient d'abord été « site inscrit » par arrêté du 22 février 1945.

Un château primitif ?

Dans certains vieux ouvrages de géographie ou almanach du XIX^e siècle il est fait mention d'un ancêtre à notre château actuel en ces termes :

« On voit sur la montagne, au milieu de la belle forêt des Buis, les ruines du manoir primitif des sires de Cruzille »

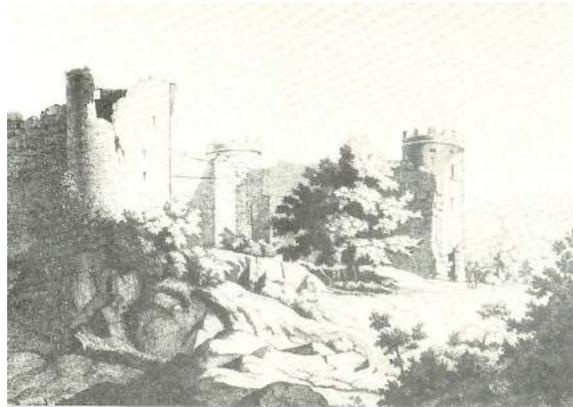
Aujourd'hui, il semble qu'on ne distingue plus ces ruines-là. Ont-elles été perdues, détruites totalement ou n'était-ce qu'une légende comme le suggère Alexandre Dubois dans la Monographie en 1904 ? « L'endroit du Bois de Buis où l'on croit que s'élevait le château des premiers seigneurs de Cruzille n'est qu'une carrière abandonnée. On n'y rencontre d'ailleurs aucun vestige de constructions. »

Les transformations du château

Dès le XIII^e siècle il est fait mention du « chastel et maison forte de Creusilles » Ce sont donc les différentes seigneuries qui vont se succéder qui vont lui donner son apparence, à savoir les familles de Nanton, de Saillant, de Bauffremont, de Saulx et pour finir de Montrevel ; les divers conflits ou aléas de l'histoire contribuant aussi à le modifier.

« A l'origine c'était un quadrilatère cantonné de tours rondes. L'aile occidentale et la Tour Sud Ouest disparurent vraisemblablement dans les combats de la fin de XVI^e siècle » (F. Vignier)

Nous sommes dans la longue période des guerres de religion et Georges Epamonidas de Bauffremont le fait équiper, pour sa défense personnelle, (cf. dates de 1578 et 1579 gravées sur les tours), des traces des sièges soutenus pendant les guerres de la Ligue, étaient encore visibles en 1904. Des boulets enfoncés dans les murs ont d'ailleurs été retrouvés lors de différentes restaurations.



le château après les sièges du XVI^e siècle

Les seigneurs de Cruzille n'y faisaient pas de longs séjours du fait des nombreuses dégradations opérées sous les diverses attaques, les Nanton préférèrent le Château de Noble et les Bauffremont celui de Sennecey.

C'est seulement au milieu du XVIII^e que les Montrevel, restaureront l'ensemble avec l'édification des terrasses et y séjourneront alors beaucoup. Il était fait mention de rochers escarpés qui ont disparu, sans doute enlevés ou recouverts pour la construction des jardins et terrasses.

si Cruzille m'était conté...



C'est seulement au milieu du XVIII^e que les Montrevel, restaureront l'ensemble avec l'édification des terrasses et y séjourneront alors beaucoup. Il était fait mention de rochers escarpés qui ont disparu, sans doute enlevés ou recouverts pour la construction des jardins et terrasses.

Les bâtiments forment alors un quadrilatère ouvert sur le côté sud. Ses hautes terrasses ont pu le protéger. Il y eut 4 tours rondes dont 3 encore visibles aujourd'hui et nommées Tour de Bourgogne, Tour du Colombier et Tour des Archives qui avant d'être couvertes de toits en cônes étaient crénelées. De la quatrième appelée Tour carrée, il ne reste que la base formant l'extrémité sud du lazaret.

L'entrée se faisait par une large porte cintrée encore visible sur la terrasse est.

Au début de la Révolution, en juillet 1789, le château va subir une nouvelle vague de dégradation avec les atteintes des bandes de paysans, ou brigands, tels que les nomme le curé de Bissy, Louis-François Dubost qui écrit notamment : « On ne voit de tout côté que destruction...Le mardi 28 juillet on voyait passer le long de mon jardin plus de monde qu'un jour de foire qui revenoient chargés de toutes sortes de meubles... » Après avoir incendié le Château de Lugny, les paysans révoltés arrivent à Cruzille où ils brisent les fenêtres. Le château n'est pas habité, il est vide de meubles, mais les assaillants détruisent la balustrade de pierre sculptée, qui orne l'escalier (cf. Monseigneur Rameau). Cet escalier existe encore aujourd'hui, mais évidemment, sans ses ornements de l'époque.

Au XIX^e siècle les propriétaires vont moderniser l'ensemble pour en faire une demeure vaste et confortable.

ci-contre :
cliché du musée Greuze de Tournus



Sur de vieilles cartes postales du tout début du XX^e siècle on voit plantée juste au pied des murailles, une grande vigne, celle nommée la Grand-Vigne, qui, si l'on en croit la monographie avait mesuré 50 ouvrées avant l'abolition des droits seigneuriaux la nuit du 4 août 1789. Cette vigne a du disparaître au début du XX^e sans doute des suites du Phylloxera.



Pendant cette même période, il semble que l'ensemble ait été dans un triste état, les différents propriétaires n'arrivant plus, ou difficilement à en assumer l'entretien. Voici la description qu'en fait M. François Perraud en 1921 dans son ouvrage sur les châteaux du Mâconnais historique :

« Le château de Cruzilles se dresse sur un étroit monticule rocheux, où, grâce à des apports considérables de terre, a été aménagée une haute et vaste terrasse de l'aspect le plus imposant. Il se compose d'un grand corps de logis, de forme rectangulaire, flanqué de deux tours rondes à ses extrémités ; sa façade principale est tournée à l'orient. Jadis la cour intérieure, véritable terre-plein élevé de vingt marches au dessus de la première terrasse, était encadrée de toute parts par des bâtiments, aux angles desquels bombaient quatre tours rondes. La ruine de l'aile occidentale a dû, vraisemblablement commencer lors de nos guerres civiles de la fin du XVI^e siècle. C'est alors que l'artillerie des Ligueurs battant avantageusement cette face d'une hauteur voisine, fort rapprochée du château et commandant toutes ses défenses, fit crouler partie des murailles. Les démantèlements successifs, survenus peu à peu, achevèrent de désorganiser cette aile du château qui n'a jamais été rétablie dans son état ancien ; depuis l'on s'est contenté d'utiliser en bâtiments de service, les quelques murailles encore existantes.

L'aile orientale, au contraire, bien moins exposée au choc des gros projectiles de l'ennemi est restée à peu près intacte. Mais, pour l'accommoder aux besoins modernes, l'intérieur a subi bien des transformations. De grandes baies rectangulaires ont été ouvertes dans ses murs, à la place de ses anciennes fenêtres qu'un unique souci de défense avait percé rares et fort étroites. Un large et bel escalier, à pans droits, a été disposé dans l'aile septentrionale, pour desservir de grandes pièces avec planchers à la française fort élevés, mais se communiquant par enfilade, mode encore en usage sous le règne de Louis XIV, époque à laquelle semble remonter ces remaniements. Les deux grosses tours rondes de la façade quoique d'une élévation et d'un diamètre extérieur égal ne doivent point avoir été élevées simultanément ; celle du midi nous paraît plus ancienne, la largeur de ses murs, 2m30, à l'étage inférieur, la montre antérieure au XIII^e, époque où les fortifications avaient cessé de ne se défendre que par l'extrême épaisseur des murailles ; tandis que la tour du nord a déjà cet étage inférieur voûté, celle du midi n'a qu'un simple plancher de bois qu'un ennemi peut incendier après y avoir pénétré, enfin tout l'ensemble de la construction est moins soigné dans cette dernière, sa base non élevée en talus ne montre qu'une muraille lisse, au lieu du bel appareil en bossage rustique de la première, de même la corniche qu'elle étale est du plus simple profil, au lieu d'être décorée d'une série de modillons. Malgré des murs recrépis, qui laissent bien imparfaitement étudier ces tours, toutes deux doivent être antérieures au XIV^e siècle, et les embrasures pour le tir de l'artillerie à feu que l'on remarque, principalement à leur sommet, ont dû être ouvertes à la fin du XVI^e siècle. »



Lorsque le Comité Départemental de la Résistance vient s'y établir en 1944, les bâtiments sont très délabrés comme les décrits Claude Rochat : « Le château appartenait à "Demoiselle Courtin", qui, avec sa bonne Germaine, n'habitait que deux pièces, l'une petite servant de cuisine, l'autre, le rez-de-chaussée de la tour d'angle, dont nous fîmes le siège du CDR et mon bureau "d'en bas"; tout le reste était vide, nu, pire, dévasté. Dans presque toutes les pièces, lambris et parquets avaient disparu, et le grand escalier n'avait plus de rampes. » (La balustrade avait été brisée pendant la Révolution, cf. ci-dessus)

Au milieu du XX^e siècle, après la guerre, la Fédération des œuvres Laïques acquiert le Château et opère un certain nombre de restaurations et réparations pour en faire un Aérium, c'est-à-dire un établissement destiné aux enfants de santé fragile voire atteints de la tuberculose. Les bâtiments progressivement vont être remaniés et de nouveaux vont être bâtis.

si Cruzille m'était conté...



Dans la cour principale, il existe toujours un élégant puits de pierre à treuil métallique (mais aujourd'hui bouché), quelques grandes jarres fleuries et quelques grands conifères apportent une note végétale.

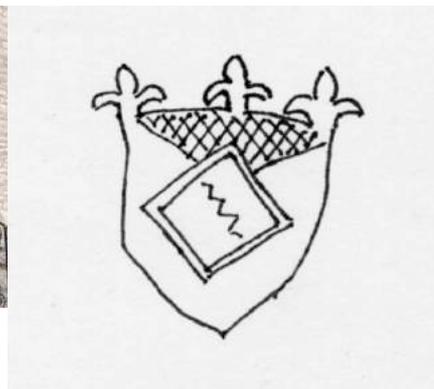


Sur les terrasses, les jardins ont été entretenus et plantés d'arbres dont certains sont devenus très grands, quelques bassins ici ou là complètent l'ensemble.

Sur la courtine du levant, au pied du grand bâtiment dont on peut admirer le parement de pierres, ont été installées des zones de jeux pour les enfants, sous les arbres (aujourd'hui très imposants). Au pied de chacune des deux tours s'ouvre une porte dans l'appareillage en grosses pierres.

Enfin, un escalier, muni d'une belle rampe en fonte moulée, type fer forgé s'entoure élégamment autour du pied de la Tour du Colombier pour rejoindre le niveau du premier étage.

D'assez nombreuses meurtrières sont encore en place sur les tours.



ci-contre : relevé d'un écusson tracé à la pointe fine sur le linteau d'une cheminée aujourd'hui disparue (taille réelle).

L'allée des tilleuls

Une allée de tilleuls séculaires (ils ont dû être régulièrement remplacés) relie le château à l'église en passant aujourd'hui devant le bâtiment de l'actuelle Mairie. Cette allée qui a appartenu jadis au château, a été régulièrement l'objet de litiges, entre 1816 et 1842, avec les propriétaires du château ; on les retrouve exposés dans les comptes-rendus de Conseils municipaux. Il semblerait que ce soit à l'issue du règlement de ces différends, que l'allée des tilleuls ait été rachetée par la municipalité. Il était fait mention alors, d'une soixantaine de tilleuls !

Cette belle allée, en compte aujourd'hui 31 dont 14 ont été replantés récemment.

La Chapelle seigneuriale à l'Eglise de Cruzille

Dans cette église, dédiée à St Pierre, on trouve encore la chapelle des seigneurs, placée sous le vocable de Saint Georges. Cette chapelle permettait aux seigneurs d'assister aux offices sans être vus, avec leur propre accès, par contre elle a perdu, pendant la Révolution ses sculptures et les armoiries des Comtes de Montrevel, mais elle a conservé, par chance, sa belle baie en forme d'ogive qui l'éclaire encore. Par un acte de visite daté de 1692, il était dit que sa voûte menaçait de s'effondrer. C'est pourtant dans cette chapelle que fut inhumé le seigneur de Montrevel, on y trouve, encore bien lisible, gravée au pied du gros pilier séparant cette chapelle de la nef et du chœur, l'inscription « *Cy gist haut et puissant seigneur messire Jacques-Philippe-Eugène de La Baume-Montrevel, seigneur de Cruzille, mestre de camp, chevalier de Saint-Louis, mort le 15 may 1731, âgé de 73 ans.* »



Seigneurs de Cruzille(s) ou Crusille(s) ou Maîtres du château

Leur liste est longue et certains ont laissé bien peu de marques de leur passage dans l'histoire du village ou dans celle du château. Quelques uns de sinistre mémoire, laissent, hélas plus de traces et nous permettent de voir que le château de Cruzille a été, par ses seigneurs, un château parfois très impliqué dans les guerres de religion, nous nous attarderons notamment d'avantage sur Georges Epaminondas de Bauffremont au 16^e siècle. Saluons au passage, Monsieur Alexandre Dubois pour sa Monographie de la Seigneurie de Cruzille-en-Mâconnais, publiée en 1904, qui nous permet d'appréhender aujourd'hui cet inventaire de près de 8 siècles de dominations diverses.

1262 Hugues de Crusilles est le plus lointain qu'on puisse trouver cité, il est bailli de Mâcon.

1277 Poncet de Lugny plus ancien titre de Seigneur de Cruzille Prestation de foi et hommage.

- **Vers 1300 le Château devient propriété des sires de Nanton,**

Notables connus depuis le XI^e siècle ils ont de nombreux fiefs.

1329 Jean De Nanton

1379 Ardouin De Nanton, son 2^e fils

1442 Etienne De Nanton écuyer, seigneur de Saigey (Sagy) et de Colonges les Masconnoises, détient aussi partie bois de Chapaize et du Mont St Romain

1503 Louis De Nanton époux de Françoise de Bellecombe, seigneur de Crusilles, d'Arcenis, Mâcheron et Noble

Pierre De Nanton, son fils, écuyer, seigneur de Crusilles, épouse N. de la Baulme, de la maison de la Ratte

Leur fille Françoise de Nanton qui épouse Gaspard de Saillant en 1547 ; ainsi Sieur de Cruzille

- **Vers 1550 la seigneurie passe à la Maison de Saillant**

Françoise meurt tôt, son époux qui est lui-même descendant des seigneurs de Lys et d'Epoisses prend le titre de Seigneur de Cruzille. Malgré un 2^{ème} mariage il meurt sans héritier. Son frère Antoine de Saillant, hérite et abandonne alors sa charge d'homme d'église et se marie avec Claire de Bessey, sœur des sieurs de Longecourt et de Tar, d'Antoine de Bessey, abbé de Citeaux et de Mézières, mais il meurt aussi sans enfant. C'est sa sœur Isabeau de Saillant qui hérite alors et malgré 2 mariages ne laisse pas d'héritier. Son 2^{ème} mari Jean de la Borderie hérite, se remarie puis vend à Françoise de Ruby, veuve de Patarin en 1557.

- **1560 Nicolas de bauffremont devient seigneur de Cruzille par son épouse Denise Patarin, fille de Françoise**

C'est donc avec le mariage de la fille de Françoise de Ruby, Denise avec Nicolas de Bauffremont, baron de Sennecey, que la seigneurie de Cruzille passe à la famille de Bauffremont. Originaire de Haute Lorraine, cette famille est très renommée en Bourgogne (des barons, marquis, comtes et princes-duc et pairs de France !) et reconnue alors de grande noblesse. Né en 1520, Nicolas de Bauffremont est un guerrier valeureux, et savant, il a siégé en tant que député de la noblesse aux Etats de Bourgogne qu'il a présidés en 1554, puis aux Etats Généraux du royaume. Mais s'il tient des discours de tolérance, rapidement ses faits et gestes révèlent un homme brutal. En 1572 Charles IX le nomme Grand prévôt de France et il participe très activement aux massacres de la Saint Barthélemy où d'ailleurs il ternira définitivement son image. Rallié aux Guises, il est nommé Gouverneur d'Auxonne en Bourgogne. Il a écrit quelques ouvrages dont « La proposition pour la Noblesse ». Denise lui donnera 7 enfants. Nicolas meurt en 1582 en son château de Sennecey.



- **1581 La seigneurie de Cruzille à l'initiative de Georges Épaminondas de Bauffremont devient Comté de Cruzille**

Le Comté comprend alors Collonge, Sagy, Ouxy, Gratay, Cruzille, Grevilly et Ozenay, et non fragnes et Ouxy. Quant aux hameaux de Fragnes et Ouxy, donc, ils sont alors tenus par les seigneurs de Lugny ou de Brancion depuis 1365. Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'ils deviendront partie du Comté de Cruzille.

Sur ses 7 enfants Nicolas de Bauffremont a eu 2 fils : Claude baron de Sennecey, bailli de Chalon, est fervent catholique et ligueur, tandis que Georges son jeune frère, devient dès 1581 Comte de Cruzille, en récompense de ses services ; au contraire de son frère aîné, il a, lui, embrassé le parti du roi Henri III.



GEORGES DE BAUFFREMONT

Georges - Epaminondas de Bauffremont est un personnage redoutable : en 1583 il achète le gouvernement de la ville et de la Citadelle de Mâcon. Les échevins réagissent alors très vite pour s'opposer mais hélas le roi confirme cette nomination. Ils rassemblent alors une troupe d'une centaine d'hommes en arme pour rencontrer le nouveau gouverneur. Lorsque Georges de Bauffremont réclame les clés de la ville, elles lui sont refusées au prétexte que le précédent gouverneur ne les avait jamais eues. Étonnamment il accepte ce refus, mais bientôt face au danger de la montée de la ligue, il force les échevins le 23 avril 1585 à lui remettre les clefs en les menaçant d'attaquer la ville avec ses troupes. De nombreux habitants effrayés tentent de quitter alors la ville, sans succès car Georges de Bauffremont empêche toute sortie. Une levée d'indignation fait saisir le Duc de Mayenne de passage à Cluny, et, intimidé par les forces du Duc de Mayenne, G. de Bauffremont rend alors les clefs mais les Mâconnais, échaudés, restent très méfiants et cherchent des appuis auprès de Lyon qui leur envoie 300 arquebusiers. Inquiet toujours devant cette résistance, le Comte de Cruzille entame des négociations puis s'engage enfin à ne pas attaquer la ville et offre d'empêcher la montée des huguenots dans son parti. Mais l'arrivée de bataillons de ligueurs le contraint à abandonner la citadelle le 18 octobre 1585. C'est à ce moment que la forteresse de Mâcon va alors être démolie, mettant ainsi fin à son rôle d'asservissement des Mâconnais.

Georges de Bauffremont se réfugie dans son domaine. Comme le pouvoir du roi n'est plus assuré, nombre d'autres seigneurs reprennent leur pouvoir féodal, quant à lui, il fomenté l'organisation de bandes avec lesquelles il terrorise la région et menace Mâcon en 1587 qui, inquiète, commence à organiser sa défense. C'est ce moment là que choisit également la peste pour s'abattre, décimant considérablement les habitants de la ville.

En 1588 des huguenots rejoignent les troupes du Comte de Bauffremont pour attaquer des villes de Bourgogne. Le Duc de Nemours, associé aux catholiques, prend Mâcon sous sa protection et y installe Jean de Nagu comme gouverneur. Le 22 décembre 1588 le Duc de Guise est assassiné sur l'ordre du roi Henri III, les ligueurs sont alors totalement fanatisés et prêts à tout pour défendre la cause catholique.

Georges de Bauffremont a, lui, rejoint Lyon. Les Mâconnais très éprouvés par les multiples attaques du Comte de Cruzille demandent de l'aide à Lyon qui organise alors son arrestation. Mais son frère Claude apprenant son arrestation, intervient auprès du capitaine de Mâcon, et obtient que Georges soit remis en liberté et puisse reprendre ses activités « néfastes ».



Son roi Henri III est assassiné en Août 1589, il vient alors prêter serment auprès du nouveau roi à Duesmes (dans le chatillonnais) puis il se replie autour de Tournus qui lui demande son aide et protection contre les agissements des moines de l'abbaye.

C'est une aubaine pour le Comte de Cruzille qui souhaite se venger des agissements des Mâconnais en faisant arrêter leurs députés venus solliciter l'entrée de Tournus dans l'Union catholique. Mais les moines ne le laissent pas faire, ils ont rassemblé des hommes qui chassent Georges et ses sbires de Tournus.

Georges de Bauffremont ne s'avoue jamais vaincu, il assiège le château d'Uchizy, la tour de Dulphey et le prieuré du Villars et y place des hommes. Il prend munitions et nourriture aux villages voisins.

Mais cela commence à faire beaucoup pour les autres voisins, dont le gouverneur de Mâcon, Nagu de Varennes, qui s'organisent en levant plusieurs milliers d'hommes enfin pour aller attaquer le Comte de Cruzille dans son château. Une longue liste de matériels et nourriture est donc acheminée au port de Fleurville mais St Vidal, commandant des troupes se retire, refusant d'attaquer Cruzille ainsi que Uchizy, Dulphey et Villars ! On est en août 1589.

Le Comte de Cruzille sentant le danger, abandonne le site d'Uchizy pour se replier à Cruzille mais face aux troupes déployées partout, il renonce et va vers le château de Vérizet dont il prend possession afin de s'y retirer, contraignant les habitants à réparer les brèches. Pendant ce temps le château de Cruzille est totalement démantelé par les ligueurs.

Depuis l'assassinat d' Henri III par le moine Jacques Clément les conflits sont exacerbés. Les catholiques ne veulent pas reconnaître le nouveau roi Henri de Navarre. Georges de Bauffremont, lui, poursuit ses exactions dans la région : prise du château de Berzé, destructions nombreuses, pillages, prise d'otages (dont les vicaires de Pierreclos et Prissé, et un notaire). Face à ces agressions, le gouverneur de Mâcon décide de porter un grand coup pour délivrer le Mâconnais et assiège avec près de 2000 hommes d'abord le château de Vérizet. Les troupes du Comte s'en échappent alors rapidement et rejoignent le château de Cruzille. Mais comme elles n'ont pu s'approvisionner, elles s'y trouvent sans vivres le 22 septembre 1589. Le Comte abandonne alors Cruzille au Capitaine Le Prin qui tente d'investir la place avec force armements pendant 3 jours. Les assiégés refusent de se rendre et résistent. Quand enfin les assaillants atteignent le château, les dernières résistances vaincues, ils massacrent les quelques 50 soldats épuisés qui occupent la place puis se livrent au pillage. Malgré cela, Georges de Bauffremont ne s'avoue toujours pas vaincu, il « s'acoquine » plus loin avec des bandits se livrant toujours à des pillages, des viols, des exécutions. Ainsi il est en mesure en 1590 de reprendre le château, le bourg et l'abbaye de Chagny. Après il s'empare du château de Dulphey que ses troupes pillent. Les ligueurs ont réinvesti Cruzille et Bissy, mais avec l'avènement du nouveau roi Henri de Navarre, les partisans du roi ont repris le dessus. Georges de Bauffremont est fait prisonnier dans le Charolais, mais une fois de plus, sa captivité dure peu et il repart à nouveau au combat. Pourtant il va signer une trêve en 1594 avec le vicomte de Tavannes et le Marquis de Tréfort auxquels il va devoir laisser le château de Cruzille.

Henri IV a donc renoncé au protestantisme et s'est converti afin de devenir en 1594 roi de France. Les Mâconnais fatigués de tous ces conflits admettent son autorité, mais pas le gouverneur, ni le clergé. Bandes et ligueurs continuent à terroriser le Mâconnais, dont la ville de Tournus qui est en leurs mains. Des combats opposent les troupes du Comte de Cruzille à des ligueurs qui doivent s'incliner. Ils ne vont déposer enfin les armes qu'après la Paix entre Mayenne et Henri IV.

D'un premier mariage en 1579 avec Guillemette, veuve de Jean de Luxembourg, Georges Epaminondas de Bauffremont, aura 2 fils François-Hercule et Henri-Alexandre mais qui mourront sans postérité. Il se remariera alors en 1590 avec Renée-Angélique dont il aura à nouveau 2 fils : René Comte de Cruzille, et Christophe-Merchior qui se maria avec Philiberte, fille de Gustave de Polignac, seul héritier du domaine de Cruzille mais qui se le fera saisir par ses créanciers en 1628. C'est ainsi que Anne de Saulx en deviendra la propriétaire.



Il n'est pas fait mention de la date du décès de Georges Epaminondas de Bauffremont dans les documents en notre possession.

- **La Maison de Saulx : Les dames de Cruzille**

Anne de Saulx, est donc la première propriétaire de la dynastie à Cruzille. Originnaire de Côte d'Or, fille du 2^{ème} mariage en 1595, de Jean de Saulx, Vicomte de Tavannes et de Lugny, avec Gabrielle des Prez, fille du Marquis de Montpézat, elle se marie avec André de Grimaldi dont elle aura 5 enfants qui vont tous mourir jeunes ; elle doit en 1656, vendre le château et son domaine, à l'époux de sa nièce Claire de Saulx, **Charles François de La Baume**, marquis de St Martin, , qui l'acquiert pour 36000 Livres , mais Cruzille n'est plus comté.

A la mort de ce dernier en 1673, par donation le fief de Cruzille revient alors à **Claire de Saulx** , fille de Charles de Saulx, également vicomte de Tavannes . Elle aura eu avec **Charles François de la Baume**, 6 enfants (dont Marguerite-Melchior, Edouard-Esprit, Jacques-Marie, Jacques-Philippe-Eugène, Marie-Josèphe). Elle reprend le domaine qui lui revient et va y demeurer jusqu'à sa mort en 1701.

La Maison de Montrevel

Charles François de la Baume appartient à une branche de cette grande maison de Bresse.

Marguerite-Melchior, Mademoiselle de Montrevel sa fille, reçoit les fiefs de Cruzille, Brancion et Noble par testament en 1702, mais y meurt à 59 ans sans héritier, en « odeur de sainteté » en 1714. Elle sera d'ailleurs enterrée au cimetière de Cruzille.

C'est son frère **Edouard -Esprit de la Baume-Montrevel**, prieur de St Germain du Bois et abbé de St Sernin, qui en hérite. A sa mort en 1721, le domaine revient alors à leur frère cadet **Jacques-Philippe-Eugène de la Baume-Montrevel** très impliqué aux côtés de son oncle Nicolas-Auguste de la Baume-Montrevel, Maréchal de France (1636-1716), dans les chasses faites aux protestants (notamment ceux des Cévennes) suite à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il commande divers régiments, puis blessé et handicapé, il se retire à Cruzille pour une longue retraite jusqu'à sa mort en 1731. Il est enterré dans la chapelle seigneuriale.

Marie-Josèphe de la Baume-Montrevel, sœur des précédents, Baronne de Lessard est l'héritière suivante et meurt à 84 ans sans enfant en 1749. Par testament olographe elle laisse tout à son petit neveu dont elle fait la mère Marie-Florence du Chatelet (veuve de Melchior -Esprit) son exécutrice testamentaire (elle restera et mourra à Cruzille où elle sera inhumée au cimetière "à côté de la damoiselle de Montrevel").

Florent-Alexandre-Melchior de la Baume-Montrevel son petit neveu hérite. Né en 1736 à Mâcon, Comte de Cruzille, brigadier des armées du roi, il devient député de la Noblesse aux Etats Généraux de 1789. Il sera pourtant victime du tribunal révolutionnaire et exécuté en 1794 pour complicité dans une conspiration. Il était le dernier représentant de cette lignée des Montrevel.

Pendant la Révolution aucun héritier n'est nommé et c'est seulement en 1820 qu'on distingue **Marie-Charlotte-Alexandrine de Lannoy**, parente éloignée des précédents Montrevel, arrière petite fille de Charles François de la Baume et Claire de Saulx ; elle épouse en seconde noce Joseph-Louis-Hercule-Dominique de Tulle, Comte de Villefranche, dont le fils **Adrien-Eugène Gaspard de Tulle** va hériter par partage de biens avec sa sœur utérine. C'est ainsi que, en 1827, Adrien vend des vignes, des prés et des terres.

Jean Baptiste Chamborre est le nouveau propriétaire, né à Mâcon en 1761, il a été membre de la Convention, puis du Conseil des cinq-cents. Nommé juge par Napoléon au tribunal civil de la Seine, il y siège jusqu'en 1815. Il meurt en 1837 à Cruzille où il est enterré dans un enclos funéraire réservé à sa famille.



si Cruzille m'était conté...

Sa fille **Cornaline-Eugénie Chamborre**, son héritière, épouse un chirurgien **Dominique Porcher** (qui sera maire de Cruzille en 1855 à 1861)¹, elle décède en 1844 et est enterrée à Cruzille dans l'enclos familial, par contre il n'est pas fait mention de Dominique Porcher dans les inscriptions funéraires.

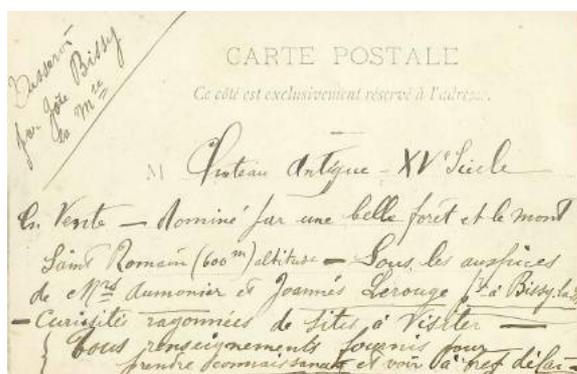
De 1882 à 1884, le propriétaire suivant est **Paul Barriard (maire de Cruzille de 1861 à 1865)** marié à Louise Porcher, fille des deux précédents, elle décède en 1855, lui meurt à 76 ans en 1884 au Château de Cruzille.

Tous deux sont également enterrés dans le même enclos funéraire que le reste de la famille. Cet enclos existe encore aujourd'hui, ainsi que les trois monuments funéraires, ils sont, par contre, semble t'il, laissés à l'abandon depuis de longues années,



De 1884 à 1930 (dates approximatives), le Château passe à **Madame Veuve Abeille, née Alice Barriard** ; fille de Louise et Paul, ci-dessus, elle a habité le château jusque avant la 2^{ème} guerre mondiale. Elle s'est remariée avec un certain Aumonier, qui avait un fils d'un premier mariage Paul Aumonier² (1872-1944), certaines personnes du village ont pu le voir ou l'entendre puisqu'il était chanteur d'opéra et qu'il aimait venir chanter la Messe à l'église de Cruzille lorsqu'il était au château. Il est mort à 72 ans à Paris. Madame Abeille-Barriard est la dernière propriétaire mentionnée dans la Monographie (parue en 1904).

On peut voir sur une carte postale, reproduite ici, qu'un certain Monsieur Aumonier (le père ou le fils ?), accompagné d'un Monsieur Lerouge a mis en vente le château, alors qu'ils étaient à Bissy, il n'est pas fait mention de date, hélas.



De 1930 à 1949 (cf. vieilles matrices cadastrales) : **Mademoiselle Courtin Louise Eugénie** a sans doute été la dernière propriétaire habitante du château. Originnaire de Valence, cette « châtelaine » très spéciale était venue à Cruzille avant la guerre, elle y vivait toujours en 1944, avec sa servante Germaine³ dans deux pièces, dont une cuisine dans une tour d'angle, quand la Résistance est venue s'installer au château. C'est donc dans ces mêmes locaux que Claude Rochat va installer le siège du CDR et son bureau. Le château est alors extrêmement délabré. La Châtelaine, elle, sera exécutée en juin 1944 au Mont St Romain.

Plus tard, lorsque le corps sera relevé, puis ramené au village, la population s'opposera à son inhumation au cimetière de Cruzille, voici comment Claude Rochat raconte cet épisode : « La "Châtelaine", femme de formes opulentes, dans la soixantaine, peu soignée, le verbe haut, avait acquis ce monument en prenant sa retraite de tenancière du « gros numéro » de Valence dans on ne sait quel rêve de grandeur. Elle se répandait dans le pays, la menace à la bouche contre le maquis et ses complices. Peu après le 6 juin nous dûmes nous en séparer"⁴ dans les bois du St-Romain.

si Cruzille m'était conté...



En fouillant sa chambre nous trouvâmes avec ses photos professionnelles dont la simple jarretelle constituait l'unique pièce vestimentaire, la dénonciation à la Kommandantur, prête à poster. Lorsque, après la Libération, les équipes spécialisées la ramenèrent feuille morte, la population s'opposa par la force à son inhumation dans le cimetière du village. »

Le décès de cette dame remonte donc à 1944 mais, à priori la déclaration de sa mort, comme la réalisation de sa succession n'ont du être effectives que plus tard.

A l'approche de 1949 et début 1949, **Mr Bonzonnet Gorges**, pharmacien à Mâcon et **Madame Kalchauer** semblent avoir été les derniers propriétaires privés.

Le 1^{er} avril 1949 la **Fédération des œuvres Laïques de Saône-et-Loire** l'acquiert pour y installer d'abord un aérium et le conserve jusqu'au 19 juin 2009.

A partir du 21 Août 2009, la **Mutualité Française de Saône et Loire** reprend le château et permet à l'IME de poursuivre son activité.

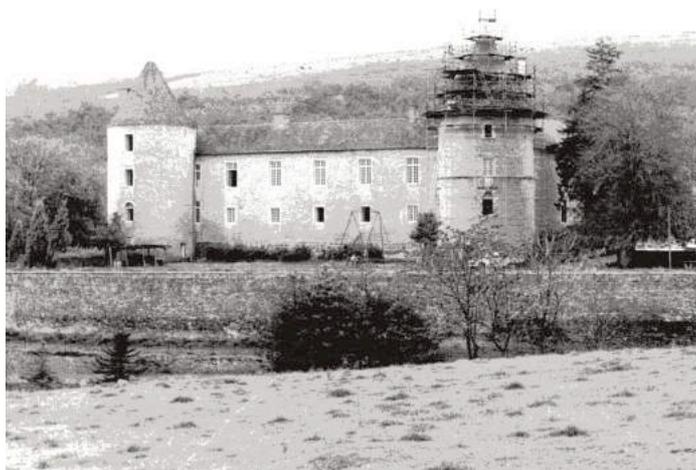
Aux jours d'aujourd'hui (automne, hiver 2011), la situation reste inchangée et apparaît stabilisée pour un certain nombre d'années.

¹ *A cette époque, sous le second Empire les maires des communes de moins de 3000 habitants étaient nommés par le Préfet.*

² *Paul Aumonier chanteur à l'opéra, vraie voix de basse, a chanté dans les plus grandes places lyriques les grands airs, de Gounod, Massenet, Verdi etc. Très célèbre au début du XX^e c'est lui qui a enregistré les premiers cylindres (ancêtre du microsillon) pour la firme Pathé; à l'époque il fallait faire autant d'enregistrements qu'on souhaitait avoir d'exemplaires, il a donc chanté de très nombreuses fois le très célèbre air de son répertoire « Le cor » de Flégier. (« J'aime le son du cor, le soir, au fond des bois, Soit qu'il chante les pleurs de la biche ... ») On peut d'ailleurs encore entendre Paul Aumonier aujourd'hui sur Internet dans un air extrait de « Les noces de Jeannette » de Victor Masse.*

³ *Etienne Chevenet, le jardinier de Melle Courtin habitait également au château durant le Maquis. Il y est resté après la Libération, se qualifiant de gardien en possession d'un "document écrit non daté et ne portant pas de cachet, signé de l'adjudant-chef Denis représentant l'autorité militaire FFI l'autorisant à demeurer au château de Cruzille jusqu'à nouvel ordre" d'après un courrier du maire - Henri Bajard - au préfet de Saône et Loire.*

⁴ *On peut donc penser, étant donnés les guillemets placés volontairement par Rochat, qu'il s'agissait d'une exécution sommaire.*





A propos des sujets et des biens des seigneurs

Où il y a maître, seigneur, il y a des hommes asservis par les droits seigneuriaux. La monographie de 1904, dresse des listes de privilèges féodaux, répétitives, sans doute mais fort intéressantes. On remarquera qu'une distinction est faite, parfois, entre ce que doivent les habitants de Sagy et ce que doivent ceux de Collonge.

Ardouin de Nanton en 1379 possédait : « *le chastel et maison forte de Creusilles et toute la terre en dépendant, tant en hommes, taillables et mainmortables, terres, moulin, garenne (droit de chasse), justice haute, moyenne et basse, coutume, blairie (droit à être payé en blé ou œufs), la justice en l'église et le cimetière de Colonges la Masconnoise et généralement tout ce qui appartient au chastel et maison forte sis en la paroisse de Colonges et Saigé la Masconnoise* »

Au XVI^e siècle il est exigé par les seigneurs que les habitants de Collonge et de Sagy portent les lettres de leur seigneur et gardent les prisonniers conduits au château. Cette mesure vexatoire a été la cause de nombreux conflits et drames. En 1560, Nicolas de Bauffremont transforme ce droit en une redevance annuelle de 40 livres tournois (monnaie de référence de l'époque) et 3 bichets de froment.

En 1702, la dite seigneurie comprend : Le château avec pressoir, un jardin de 8 coupées, les « Garennes », des broussailles de 20 coupées, ensemble que les habitants de Cruzille ont obligation de surveiller, garder et réparer. Elle possède en outre les justices haute (droit de condamnation à mort à confirmer par juges royaux), basse et moyenne, le droit d'instituer et destituer des officiers, la vente noble à percevoir en argent ou en grains, le droit de retenue avec amende pour retard, les droits de Blayerie, escandille (poids et mesures), d'épaves, de laods (droits de mutation), de Banvin (vendre son vin avant les autres).

Quelles sont les obligations des habitants ?

- à **Sagy**: feu croissant et décroissant, 6 courvées (corvées) et une poule

- à **Collonge** 4 courvées et une poule,

- tous doivent sarmenter les vignes du seigneur, couper et voiturier les raisins. Après ces vendanges seulement, ils peuvent ramasser pour eux,

Tous sont astreints à faire moudre leurs grains exclusivement au Moulin banal, propriété du seigneur qui possède aussi le bief du moulin. Ils doivent reverser un droit de tâche se montant à 14 gerbes de graines par terre cultivée de 60 à 80 coupées.

De plus **ceux de Sagy ont une dîme envers les Curés** de 13 gerbes ou 12 pintes de vin ou 20 livres.

Le seigneur possède également de très nombreuses terres, prés et bois entretenus pas ses sujets qui lui reversent une partie des récoltes.

On notera avec intérêt que à cette époque la seigneurie possède deux vignes, l'une appelée **Vigne du Mayne** dont la moitié est arrachée, de 60 ouvrées qui lui rapporte 22 fillettes de vin (100 livres monnaie), et l'autre **La Grand-Vigne** devant le château, de 50 ouvrées, dont le tiers est nouvellement planté, lui rapportant 5 à 10 feuilletes de vin (45 livres monnaie). Enfin elle possède aussi le **Bois de Buis** où se trouvent de vieux arbres de toutes espèces, d'une contenance de 30 journaux environ (30 journées de travail) qui ne donne aucun revenu.

En 1750 les biens sont amodiés, c'est-à-dire que les terres sont louées contre une rétribution de 1200 livres.

En 1755, ils sont loués 1650 livres par C. Barraud et Benoît Létourneau ;

De 1770 à la Révolution les terres sont exploitées par 3 fermiers Maranchon, Thibaudet et Benoît Létourneau qui payent alors leurs fermages à un commissaire aux droits seigneuriaux.

Parallèlement une redevance est due pour tous aux terriers (outil administratif seigneurial) de Cruzille et Noble, (pour les droits de lods, blairie, poule de feu) qui s'élevait en 1766 à 556 livres 6 sols, la recette en grains était de 2 bichets 14 coupes de froment et de 4 bichets 12 coupes d'avoine (anciennes mesures un bichet vaut 274 litres et compte un certain nombre de coupes de 13,5 ou 15 litres, nous ne sommes pas en système décimal).



Les deux seigneuries étaient estimées à 150 000 livres et leurs revenus à 6000 Livres.

A la Révolution les biens de la seigneurie comprennent le château et ses dépendances, le Bois de Buis, des vignes, prés, terres et friches dans divers lieux-dits pour un total de 145 hectares. La nuit du 4 août 1789 tous ces privilèges féodaux vont être abolis. Avant cette nuit au mois de juillet, de nombreux châteaux de la région, comme ailleurs, seront pillés, mis à sac, incendiés ou détruits parfois, par ceux qui depuis des générations avaient dû s'acquitter de ces droits aux seigneurs.

La commémoration du Bicentenaire de la Révolution de 1789 la Ronde des Brigands

En été 1989, partout en France des manifestations vont être organisées. Dans le canton de Lugny une association « Vivre 89 » a été créée en décembre 1988, et va insuffler un vent de fêtes et de folies, avec une belle équipe de bénévoles, à laquelle vont s'associer « les Compagnons de Mère Folle » de Champvent et la Batterie Fanfare d'Igé. Tous vont aller en quête d'objets dans leurs greniers, de vêtements, de souvenirs évoquant cette période agitée, beaucoup vont coudre, des archives vont être rassemblées pour documenter le mieux possible l'événement.

Les 29 et 30 juillet 1989, ce sont plus de 500 brigands costumés, qui courent sur les chemins de village en village.

Tout cela sera l'occasion aussi de rédiger un ouvrage collectif « La Ronde des Brigands en Haut Mâconnais.1789-1989 » dans lequel on apprend que **Jean Ducloux, peignier et Jean Gaguin, 29 ans, couvreur, tous deux de Cruzille**, au côté de 14 autres camarades d'autres communes, **se sont soulevés en été 1789** contre les privilèges pour leur dignité et qu'ils ont été pendus, « pour l'exemple ». Il est précisé qu'ainsi ils ont payé de leur vie, la conquête de nos libertés.

On lit aussi des extraits des écrits de M. Dubost, curé de Bissy la Mâconnaise qui mangeait le 27 juillet 1789, chez M. Piguët, le curé de St Gengoux avec également, M. Fouchy, le curé de Cruzille et qui dit avoir été prévenu qu'une troupe de 5 à 600 hommes approchait pour s'en prendre aux châteaux. Après avoir regagné sa cure de Bissy, il accueille les Brigands, se fait dévaliser partiellement, mais il parvient à éviter qu'ils s'en prennent à l'église et au presbytère. Enfin

beaucoup plus tard, les hommes finissent par repartir vers Lugny où ils vont incendier le château. L'abbé Dubost écrit : « *La flamme était si grande entre une heure et deux heures que j'aurais pu lire à ma fenêtre à la lueur du feu.* »

Il conclut en écrivant : « *Les peuples de nos campagnes, devenus tout à coup pires que les Démons couraient comme des frénétiques disant qu'ils marchaient par bon ordre, criant "vive le Tiers Etat!" et attaquant surtout les châteaux dont ils brûlaient et déchiraient les "terriers" et autres titres. Ils incommodèrent fort les curés et les bourgeois en leur faisant donner de l'argent, du pain et du vin pour sauver leurs maisons du pillage, de l'incendie et mettre leur vie en sécurité.* »

Samedi 29 juillet 1989, par une journée chaude très ensoleillée une troupe nombreuse, bruyante, chantante, arrive de Bissy à l'église de Cruzille et tente de s'y introduire pour sonner le tocsin sans y parvenir « Vive le Tiers Etat! Mort aux tyrans! » sont les paroles qu'on entend scander. Le maire du village, Michel Baldassini, les accueille alors qu'il vient d'inaugurer une sculpture commémorative (réalisée par Patrick Allier) placée au pied de l'arbre de la liberté, un tilleul, en l'occurrence, qui a été planté pour célébrer l'événement.





si Cruzille m'était conté...

Les villageois invitent les « brigands » à venir se restaurer sous les ombrages des arbres où sont dressés quelques tables et tonneaux, mais les révolutionnaires veulent d'abord aller renverser le château.



Ils se lancent alors à l'assaut de ses hautes murailles hurlant qu'ils vont chercher les terriers. Escaladant les remparts ils rejoignent les terrasses où ils disparaissent, puis après quelques minutes ils reviennent chargés de papiers qu'ils enflamment assurant qu'ils ont détruit, dans le château, le grand escalier monumental et jeter à terre les girouettes et qu'ils sont en train de brûler, maintenant, les terriers de Cruzille.

Après cet épisode haletant sous le soleil, les brigands se sont restaurés d'un repas léger servi pour l'occasion, puis sont repartis, fatigués et les pieds blessés, mais enthousiastes, à l'assaut du Château de Chardonnay. De ces « brigands » ayant participé à ces quelques jours de fête, un certain nombre vivent encore à Cruzille, on citera Alain, Martine Guillot et leur enfants. Une liste de 8 ou 9 arrestations connues, en 1789, à Cruzille avait été dressée à l'occasion des commémorations, la voici :

Gaguin Jean, couvreur 29 ans, pendu à Cluny ou condamné à la marque et aux galères / Ducloux Jean, peignier, pendu à Tournus / Lacour Joseph, peignier condamné à 15 jours / Martin, meunier / Cerdet François, peignier / Jeantet Claude, peignier / Rivat Christophe, 20 ans, domestique / Beaufort Philibert, 24 ans, domestique chez Létourneau et peut être aussi Vincent Gaguin, pendu le 1^{er} août, cultivateur à Collonges (ainsi qu'était nommé le bourg de Cruzille le plus souvent)

On pourra retrouver dans l'ouvrage cité, l'interrogatoire, à Saint Gengoux le Royal, de Philibert Beaufort qui avait suivi les brigands de château en château, passant par Prayes, Lys, Cormatin, Montrachet, Savigny et Sercy, jusqu'à son arrestation près du Pont d'Épinay.

Enfin, l'événement permit de faire resurgir un compte rendu préparatoire au cahier de doléances de Cruzille qui contenait les noms de 91 hommes du village, de métiers divers (cabaretiers, charpentiers, cordonniers, couvreurs, granger, laboureurs, maréchal, marguillier, meuniers, penniers, sabotiers, tixiers en toile, tonneliers, tourneur, vigneron). Les dénommés Jean Barraud et Claude Jeandet, avaient été les collecteurs et échevins de cette assemblée qui déclarait ceci :

*« - s'élever contre les privilèges excessifs dont jouissent les deux premiers ordres de la province et contre les formes de l'administration...d'autant plus que le Tiers Etat ne s'y trouve vraiment et efficacement représenté
- Les réclamations paraissent fondées et doivent suffire pour déterminer toute la commune à s'unir avec les patriotes vertueux qui osent porter au pied du trône le cri d'une réforme utile... il leur a paru convenable...de donner une adhésion complète à ceux qui ont été formés par la ville de Dijon et différentes autres villes de Province.*

Sur ce, lecture ayant été faite d'une délibération imprimée, prise par la corporation du Tiers Etat de la Ville de Dijon, le 18 janvier dernier, et de la requête qu'elles ont adressée au roi, et qui a été envoyée auxdits échevins de cette communauté par lettre imprimée du 27 du mois de janvier...

si Cruzille m'était conté...



...Avec prière et supplique à Monsieur le Commissaire de vouloir aider ladite communauté de ses lumières pour composer le cahier de leurs doléances sur les différents objets locaux qui les concernent et dont les réclamations des délibérants sont très importantes et dont la rédaction des différents points n'a pas paru facile au milieu d'une assemblée très nombreuses.

Se sont soussignés avec les habitants sachant écrire et non les autres... » Suivent 21 signatures.

En 1989 cette manifestation « enflammera » la contrée pendant 2 jours de liesses et touchera aussi les villages d'Azé, Burgy, St Gengoux, Bissy, Chardonnay, Fleurville, Grevilly, Montbellet, Viré, St Albain, La Salle, St Maurice, Clessé, Péronne et Lugny.

Cette aventure se finira par une grande reconstitution des condamnations sur la place de Lugny où tous les maires seront présents pour réhabiliter les brigands « dans leur honneur d'honnête citoyen ».





Jean-Paul RULLIERE raconte La Gloire en ce château

« Au départ de cette aventure, il y a un groupe de parents d'élèves (Rattez, Guillot, Guillot-Broux, Baldassini, Chambard etc...) qui décident de donner un atout à l'école primaire en baisse d'effectif et font appel à Régine GIRARD et moi-même, Jean-Paul RULLIERE pour intervenir en accord avec l'institutrice tout au long de l'année scolaire pour des initiations à la musique et au théâtre.

A l'arrivée de Michel CHARCONNET comme directeur, ces interventions sont amplifiées et outre les cours dans la classe, notre complicité théâtrale, emmène les élèves à jouer de plus en plus dans des sketches et parodies pour les arbres de Noël et fêtes annuelles. Et il y eut « Le petit prince » joué pour l'arbre de Noël 1983, puis repris à Tournus en février 1984, et dans ce spectacle déjà tous les enfants qui seront les moteurs et principaux acteurs du futur son et lumière !

Un soir Michel Charconnet me parle de son grand projet de théâtre autour de l'histoire de Cruzille. Il me fait écouter une bande sur cassette audio d'un montage texte et musique qu'il a enregistré lui-même sur le maquis de Cruzille et la guerre : il y a déjà là les prémices au futur son et lumière.

Mais dans un premier temps, c'est un spectacle plus modeste que je mettrai en scène sur l'argument et les textes et dialogues écrits à l'école par Michel et ses grands élèves. Le spectacle s'appellera déjà "LA GLOIRE EN CE CHÂTEAU", il raconte une partie de l'histoire de Cruzille et de son château, et sera joué par les enfants de l'école pour les parents et le village, un soir unique le samedi 29 juin 1985 sur des estrades, et sur l'esplanade du Château de Cruzille.

L'expérience est réussie, le noyau des élèves présents autour de Michel Charconnet et moi prend forme et une réelle complicité s'est instaurée entre tous dès les premières répétitions et amplifiée avec la représentation. Il n'en a pas fallu plus pour que l'instit flanqué du "grand frisé", comme il me nomme, rêvent tout haut d'un autre spectacle possible... Et pourquoi pas ?

A la fin d'une représentation du célèbre SON et LUMIERE du Château de St Fargeau (Yonne) que nous sommes allés voir, nous décidons sur la route du retour de réécrire " La gloire en ce château" en y ajoutant d'autres scènes, et surtout en en faisant un véritable spectacle son et lumière digne des spectacles "pro", avec cependant cette originalité de le faire jouer exclusivement par des enfants (ceux de l'école primaire et quelques copains qui voudront bien se joindre à eux).

Voilà c'est comme ça que tout a vraiment commencé.

Il est décidé de s'appuyer sur des professionnels que je recrute pour donner un cadre sérieux, gage de succès à ce projet. Ainsi je fais appel à Michel ROBERT du Théâtre de Mâcon (futur directeur technique de la Scène Nationale) et à ses régisseurs pour assurer les lumières et la diffusion sonore, à Béatrice Vermande, créatrice de costumes (future directrice du costume à l'ENSSAT) qui préparera tous les patrons des centaines de costumes à confectionner et figolera tout l'habillement et au club de Corlay pour avoir des cavaliers expérimentés et leurs chevaux...

Mais aussi nous décidons de faire appel aux parents et habitants pour tous les autres besoins et nécessités d'un tel chantier. C'est l'école qui servira de structure juridique dans un premier temps et Michel CHARCONNET qui sera le responsable des financements, assurances etc..

Après, les enfants enthousiasmés, volontaires, passeront la plupart de leurs mercredis, week-ends et vacances scolaires à répéter sur le terrain, à participer à la fabrication de certains accessoires et éléments de décor... à enflammer des maisons, à courir et tomber sous les pattes des chevaux ... à faire sauter des bombes de cinéma...

Avec Michel Charconnet, nous appuyant sur une équipe de parents passionnés et motivés, nous réussirons à entraîner le reste du village dans l'aventure... Sans ce groupe dynamique rien n'aurait pu se faire : Alain et Martine Guillot, Alain et Chantal Varrault, Minet et Jacqueline Guillot surent

si Cruzille m'était conté...



convaincre les récalcitrants donnant beaucoup de leur temps et de leur énergie. Ils furent vite rejoints par la plupart des parents et de nombreux habitants.

Les parents, habitants et associations du village se mettent à coudre, à installer les structures, les tentes nécessaires... Certains seront là pour aider à la fabrication des décors, d'autres à l'aide technique, la sécurité, les artifices, les transports de gradins, de poteaux, les tracteurs et enjambeurs ...



Petit récapitulatif :

29 juin 1985 : ébauche et 1er spectacle " LA GLOIRE EN CE CHÂTEAU" (sur l'esplanade du château)

20,21 et 22 juin 1986 : 1er SON et LUMIERE " LA GLOIRE EN CE CHÂTEAU" (dans les prés et sur les esplanades devant le château)

3 et 4 juillet 1987 : 2ème SON et LUMIERE " LA GLOIRE EN CE CHÂTEAU"

1988: pas de spectacle cette année là. Départ de Michel CHARCONNET quitte l'école.

22 et 23 juillet 1989: 3eme SON et LUMIERE nouveau spectacle "LE ROI du CHÂTEAU d'OR".

En 1985, 1986 pas de structure. Le cadre juridique est celui de l'école primaire et de l'Amicale Laique présidée par Mr Bolusset. Les COMPAGNONS DE MERE FOLLE gèrent les interventions des professionnels.

C'est seulement pour le second spectacle en 1987 que fut créée l'association LUMIERES DES TEMPS dont le 1er président sera Michel Charconnet. Lui succéderont : Pierre Rattiez, puis Françoise Baldassini et Christophe Dalin.

Les mieux à même de parler aujourd'hui de cette aventure sont les enfants qui ont créé et joué ces spectacles depuis le 1er jour : et certains habitent toujours Cruzille.

Anne Laure et Jean Christophe Baldassini, Amélie et Clément Dalin, Edouard, Julien et Lucie Guillot, Emmanuel et Isabelle Guillot, Béatrice, Delphine, Sandrine et Frédéric Gabry, Denis Gardin, Jérôme Moine, Céline et Elodie Varrault. Et les autres... Lucile Chambard, Aurore, Ingrid et Philippe Breton, Haci Demir, Françoise Desseigne, Jérôme Litaudon, Hervé Philippe, Pierre-Yves et Vincent Déchelle, Elise Rattiez. »



Le château et la Résistance

Claude Rochat *, alias Commandant Guillaume , s'est installé au Château de Cruzille dans la nuit du 6 au 7 juin 1944 pour y établir ce qui allait devenir le véritable siège de la résistance... mais pourquoi ?

Jusqu'en novembre 1942, conflit et politique de Vichy ont peu d'effet sur Cruzille. Par contre avec l'arrivée des allemands, les choses vont se précipiter.

Auparavant il y avait déjà le maquis, depuis 1943, dont le quartier général était alors le Café Chevenet où se faisaient rencontres, coordinations, et où la petite quinzaine de maquisards pouvait se restaurer. On avait coutume de dire que tout le village participait au ravitaillement des hommes du maquis, il fallait bien trouver toute cette nourriture, des pommes de terre en quantité, on abattait même des porcs ou des veaux.

A l'origine le maquis avait été constitué dès septembre 1942 par Maurice Charnay « Chacha » de Burgy et Vincent Berthaud, domicilié à Burgy également mais exploitant forestier sur le Bois-de-Buis de Cruzille ce qui lui permettait d'abriter des réfractaires au STO et de leur fournir salaire et refuge.

Progressivement le groupe s'est étoffé de plus en plus d'hommes qui refusaient de se soumettre. Dans un 1^{er} temps ils ont donc été hébergés au café Chevenet (actuelle Maison Dedienné, sur Corniche qui fait face au château) où madame Chevenet, dite « Toinette » les assistait très fortement. Le travail dans les bois permettait de payer leur hébergement. Mais les allées et venues se faisaient de plus en plus nombreuses et à partir du printemps 1943, des réfractaires au STO arrivaient de Bresse. Sous les ordres de Vincent Berthaud et Maurice Charnay, en juin 43, une trentaine de jeunes hommes doivent organiser leur refuge dans les bois pendant que les plus âgés continueront à se faire héberger la nuit au café Chevenet. La soupe pour les autres sera transportée par corvée. Les hommes avaient installé des gourbis dans les fourrés du fameux Bois-de-Buis. Le 22 juin 1943 conséquence probable d'une dénonciation, deux gendarmes

accompagnés d'un inspecteur, débarquent au café Chevenet et arrêtent 5 hommes, dont Chacha. Par chance ils sont amenés à l'Asile départemental de Mâcon et, de là, leurs papiers étant en règle, ils sont mis dans des convois en route pour le STO, mais à la faveur d'un ralentissement de convoi, ils parviennent à sauter du train dans les environs de Prissé et rejoignent Cruzille par les vignes. Dès lors, il devient évident qu'il faut délaissé le café Chevenet, assurer la sécurité du Bois de Buis en réorganisant le maquis, c'est le rôle que va jouer bientôt Claude Rochat « Commandant Guillaume » qui se voit confiée l'instruction des maquisards à partir d'octobre 43. Vincent Berthaud, étant recherché activement par la gestapo et la police et d'un physique très reconnaissable, s'occupe alors du ravitaillement et de la liaison avec le MUR (Mouvements Unis de Résistance).

** Claude Rochat : né en 1917 dans la Nièvre ingénieur chimiste, officier de réserve en 39-40, il avait été fait prisonnier car réfractaire au STO (Service du Travail Obligatoire) mais il s'était évadé et avait rejoint l'armée secrète à partir de mai 43 où il prit le nom de Commandant.*

Où le maquis de Cruzille quitte Cruzille et le Bois de Buis : Automne 43

D'assez nombreuses arrestations ou exécutions dans d'autres maquis, notamment celui de Beaubery, et les nombreux sabotages sur les lignes SNCF Macon Chalon font craindre l'arrivée des allemands à Cruzille. Compte tenu du danger de repérage suite aux divers événements, et vu que l'hiver arrive, il faut trouver d'urgence un autre point de chute pour les maquisards de Cruzille.



Avec le froid les hommes redescendent trop souvent au village vers les maisons abandonnées mettant en péril leur vie et celle des villageois. Il n'y a pas d'espoir d'un débarquement prochain, il est donc décidé, avec l'aide du maire de Pont de Vaux d'alors, monsieur Favier, de transférer provisoirement les maquisards de Cruzille de l'autre côté de la Saône, non loin de Pont de Vaux, à Vescours, chez les fermiers Ray. Dès le 8 novembre 43, les hommes sont acheminés à la ferme en deux voyages d'une camionnette de boucher. Un certain nombre de jeunes hommes étaient retournés vers leurs villages, où la traque des réfractaires au STO commençait à s'adoucir, la gendarmerie prenant de plus en plus souvent partie pour la résistance. Il restait juste une quinzaine d'hommes « gonflés à bloc », comme le disait Rochat, mais possédant un armement très retreint : 5 mitraillettes, 3 pistolets et 5 grenades. Ils furent chargés dans un premier temps de « visiter » les mairies et bureaux de tabac du secteur, pour récupérer des cartes d'alimentation et de provisions pour la Résistance lyonnaise, puis de couper le trafic ferroviaire sur la ligne Chalon Macon et sur la ligne Chalon Mâcon par Cluny. Opérations effectuées au plastic par Rochat au Villars et par Vincent Berthaud sur Cluny, mais avec peu d'efficacité, semble-t-il. C'est pendant cette période agitée que Edgard Ponthus, maire de Cruzille, sera arrêté dans son village le 23 janvier 1944 par la Gestapo, suite à la dénonciation du dénommé Garcia qui avait infiltré le maquis. Ce même jour, à la même heure d'autres subiront le même sort dans le même convoi, Pagenel, alias Danglars, de Cormatin et dans un autre à Blanot De Bellecombe, alias Beurivage, chef militaire de L'Armée secrète, le maire Jean Sangoy, Jean Jusseau et les 3 frères Commerçon. De tous les hommes raflés ce jour là, aucun ne reviendra. Ponthus, lui, meurt en déportation, quant aux autres ils meurent soit des suites des tortures subies à Lyon, soit exécutés, soit en déportation. C'est un bien funeste jour pour le maquis.

Où Claude Rochat prend la direction Départementale des Maquis de Saône-et-Loire

Précédemment à cette triste journée, Danglars et d'autres responsables du maquis devant partir pour Londres, avaient proposé à Rochat de prendre la direction départementale des maquis, puis cette nomination lui avait été notifiée par Gilbert, chef Régional des maquis.

Il devenait évident que les maquisards encore présents dans les fermes de Vescours, devaient se déplacer pour ne pas mettre en péril ceux qui les avaient hébergés. Un de leurs agents de liaison avait été arrêté. Il fallait donc absolument quitter les lieux. Il s'en suit donc une sorte d'errance entre Bresse et Mâconnais, fort bien relatée dans « Un village dans le Maquis : Cruzille ». Heureusement, Rochat ayant gardé un bon souvenir du maquis de Cruzille, quitté seulement 6 mois avant, résolut d'aller s'y installer de nouveau et regagna donc le village, non loin de leur ancien emplacement, mais dans le Bois de La Roche, à proximité de la route Cruzille à Fragnes. Ils installèrent quelques baraques fournies par les chantiers de Jeunesse de Cormatin et 2 autocars qui allaient servir de bureau et de poste de commandement (*). Le Café Chevenet allait donc reprendre son rôle de liaison. Cette organisation allait perdurer jusqu'à la libération. La région était truffée de maquis et les allemands hésitaient de plus en plus à s'y aventurer. Dans un premier temps il y avait seulement une vingtaine d'hommes dont le

ravitaillement se faisait toujours au village mais rapidement ce seraient près de 500 hommes, soit une véritable compagnie, qui allaient se rassembler, on était en Août 44.





(*) à propos du cantonnement au Bois de la Roche, Roger Charles dit Charlot, 20 ans à l'époque, relate : « Dans le car était rangé tout l'armement des parachutages, avec téléphone relié au QG de transmission qui se trouvait à 200 m plus bas, du coup, le reste de la compagnie en 3 endroits différents dans les baraquements de fortune. Un camion gazogène servait pour les expéditions sur les voies ferrées ou parachutages... Dans un parachutage, je fus blessé à la jambe droite par une balle sortie de je ne sais où ! Il faisait nuit, je fus transporté au château, le lendemain matin, je fus à nouveau transporté à Uchizy dans une maison où je suis resté couché huit jours, une personne m'apportait à manger le matin pour la journée. »

Où le Comité Départemental de la Résistance s'organise et s'installe au Château de Cruzille

Les hommes étaient donc de plus en plus nombreux, le PC de fortune installé au bois de la Roche ne suffisait plus. C'est donc ce qui a poussé les hommes à aller investir le Château où il n'y avait plus que celle qu'on appelait la Châtelaine et sa bonne Germaine. (On a vu précédemment la description de cette châtelaine et ce qu'il est advenu d'elle). Ainsi l'Etat Major avait l'espace pour s'installer et s'étoffer. L'Intendance départementale a, dès lors, été organisée au Château de Cruzille sous les ordres du Capitaine Mémé (Aimé Broyer) et elle avait à charge en particulier le ravitaillement des maquis de la rive droite de la Saône, et ceux de Cluny, Saint -Gengoux et Montceau, soit plus 5000 rations à fournir en vivres tels que farine, pommes de terre, légumes et fruits frais, vins et conserves, ainsi que du matériel et des équipements.

En plus de cela, furent installés, les services de direction, de justice et le tribunal, en tout près de 80 policiers, inspecteurs et gendarmes. Un émetteur de radio fut installé sur la crête. Le château était devenu le siège de la résistance. L'organisation de la sécurité fut achevée au mois d'août, assurée par

- les forces de Gendarmerie
- les Forces de Police
- les Services de Renseignements et d'Instruction
- le tribunal de FFI

L'organisation du tribunal au Château de Cruzille

Claude Rochat, alias Guillaume, va instaurer un véritable tribunal FFI, sans doute le seul à fonctionner ainsi, organisé selon le modèle républicain. Dans son livre Les compagnons de L'espoir, il en témoigne :

« Ce n'est pas spontanément, ni pour établir je ne sais quelle "terreur" du Maquis, que je fus amené à créer un service de police et une sorte de cour martiale, mais, au contraire, pour faire cesser les abus d'une justice impulsive et sommaire, pratiquée par chaque groupe à la discrétion de son chef.

Ces méthodes étaient admissibles au cours de la période insurrectionnelle, car nous ne pouvions nous défendre autrement, elles ne devaient pas être généralisées ni portées à l'échelle prise par le mouvement. C'est pour éviter des erreurs et des violences préjudiciables au bon renom de la Résistance, que je décidais en juillet, la création d'un tribunal départemental des F.F.I. (Force Française de l'Intérieur) Il n'était pas question de parodier la justice légale : Nous étions des rebelles, nous ne pouvions nous lancer dans une longue procédure et un appareil qui exigeait la liberté du territoire national. »

La Direction départementale était donc à Cruzille (avec des bureaux à Cluny, St Gengoux et Ozolles)

La cour de justice devait être constituée d'hommes impartiaux, possédant des connaissances juridiques entourés d'officiers de la Résistance. Claude Rochat a assuré lui-même la présidence des audiences, assisté de deux juges. Parallèlement, il avait organisé à Louhans un autre tribunal et des services de sécurité.



Qui était jugé ?

- Les traîtres et agents de l'ennemi recherchés d'après une liste établie : après leur capture, les prévenus étaient normalement transférés à Cruzille
- Soupçonnés de délits de droit commun : La gendarmerie tentait de retrouver les coupables de viols, meurtres et autres méfaits, elle veillait aussi à la tranquillité publique invectivant les FFI ou autres qui la troublait par des tapages
- Les membres des FFI soupçonnés de désertion, indiscipline ou banditisme

Les personnes arrêtées étaient interrogées localement et si des présomptions de culpabilité persistaient, elles étaient ramenées au Service Central de Cruzille où l'affaire serait instruite. Les prévenus étaient donc détenus au château, les femmes dans une des ailes, les hommes dans les sous-sols.



Pour les affaires jugées « importantes » le tribunal se réunissait dans la salle du château réservée à cet effet, où le public était admis sous réserve de silence.

Les sanctions pouvaient aller de petits emprisonnements jusqu'à la peine de mort.

Les condamnés à des peines de prison seraient remis plus tard à la justice quand ses structures seraient rétablies. Les jugés " peu dangereux " étaient utilisés à des travaux au château (corvées, cuisine, couture etc.), certains obtinrent le statut à leur demande, de « travailleurs libres ».

Quant au sort des condamnés à mort, Claude Rochat le décrit ainsi:

« Les exécutions avaient lieu au champ de manœuvre du camp dans l'heure qui suivait le verdict, par un peloton de gendarmes. L'assistance d'un prêtre était prévue. Aucun des condamnés n'en fit la demande. Sinon il aurait été sursis jusqu'à l'arrivée du curé de Lugny. Dans les premiers jours du mois de septembre, un aumônier fut attaché au service pénitencier. »

Il précise dans une interview qu'on peut voir dans le film Combattants de l'Ombre que les exécutions avaient lieu au sommet du Bois de Buis où les corps étaient ensuite enterrés et d'où, plus tard, après guerre, ils seraient relevés.

A la libération du secteur, c'est-à-dire après le 4 septembre 1944, les prisons de Cruzille contenaient encore environ 90 détenus dont une quinzaine particulièrement coupables. Les détenus qui avaient été laissés sous la garde de la police du Creusot, furent internés administrativement à Varennes Les Mâcon en attendant qu'il soit statué sur leur cas.

Les affaires jugées par le Tribunal de Cruzille

Aucun nom n'est révélé il s'agit seulement de données numériques, les malfaiteurs relevant du droit commun avaient été remis à la Gendarmerie.

Sur 105 suspects jugés :

27 ont été condamnés à mort pour les chefs d'inculpation suivants : 3 pour Gestapo, 4 Allemands armés en civil, 3 pour appartenance à des milices telles LVF (Légion des Volontaires Français contre le bolchévisme) ou PPF (Parti Populaire Français de Dorriot), 8 pour Intelligence avec l'ennemi, 4 pour dénonciation, 5 pour brigandage sous couvert de résistance, 2 pour collaboration

4 ont été condamnés aux travaux forcés : 2 pour milice et 2 pour Collaboration ou relation avec les allemands

13 ont été condamnés à la prison pour milice, ou intelligence avec l'ennemi, dénonciation,

11 ont été mis en liberté provisoire



1 a été mis à l'amende pour menace

39 non-lieux ou acquittements ont été prononcés

Quant au dénommé GARCIA dit Canton, traître infiltré au maquis, responsable de la rafle du dimanche 23 janvier 1944, et donc de la mort d'Edgard Ponthus maire, et de tous les hommes emmenés ce jour-là par la gestapo, il fut jugé par la cour de justice de Dijon en 1946 où il fut condamné à mort, puis fusillé le 31 octobre 1946.

Claude Rochat, alias Commandant Guillaume, a été nommé sous-préfet de Chalon-sur-Saône en août 1944 et il a donc du quitter Cruzille en septembre 1944 pour aller exercer ses nouvelles fonctions. Il a remis alors le commandement du Maquis de Cruzille à l'un de ses fidèles, Laurent Bazot. Il a toujours gardé un attachement très fort à Cruzille où il aimait beaucoup venir. Il aimait y retrouver des hommes et des femmes qui s'étaient battus à ses côtés. Jusque dans les années 80, il avait habité, en résidence secondaire, une petite maison à Sagy-le-Haut. En son hommage, l'impasse qui menait à cette maison a été baptisée en 2010 « Impasse du Quart d'en Haut Claude Rochat ». Chaque année l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) organise en juillet une journée de commémoration dont Cruzille est l'une des étapes importantes. Claude Rochat chaque fois qu'il le pouvait se joignait au convoi. Il est mort en novembre 2009, à l'âge de 92 ans. Ses cendres ont été dispersées, comme il le souhaitait, au pied du Château de Cruzille en juillet 2011.

Ses compagnons de Cruzille ont été « Toinette » Chevenet, comme une mère pour tous, Auguste Guillemaud alias Gust, Marcel Faucillon, Armand Bonnot, Pierre Charpy, Jules Dufal, Benoit Corein, Jean Derain, Eugène Goujon et puis tous les autres villageois qui avaient participé à cette grande aventure du Maquis de Cruzille. On pourra les retrouver dans le recueil de mémoire déjà évoqué « Un village dans le Maquis : Cruzille »



le groupe "Mâconnais" devant la sous-préfecture de Chalon à la Libération (en haut à droite : Roger Charles)



La vocation sociale du château

Il y a maintenant quelques années avec François Dedienne, nous sommes intervenus dans un colloque intitulé les « châteaux du social ». Le texte intégral de notre intervention a été publié dans l'ouvrage les châteaux du social, éditions Beauchesne - PUV en 2010]

L'objectif de ce colloque était de décrire l'histoire de châteaux et de demeures bourgeoises, plus d'une centaine, qui avaient comme caractéristique commune d'avoir été, ou d'être toujours, des établissements scolaires ou périscolaires.

A partir de l'exemple du château de Cruzille, que François connaît si bien, nous voulions à la fois raconter l'histoire du château de Cruzille mais aussi du village. Nous avons cherché à comprendre la place qu'occupe le château au sein du village et comment avaient évolué leurs relations. Au cours de nos recherches ils nous est apparu nécessaire de mettre en place différentes périodes pour comprendre l'évolution des relations entre le château et le village.

Sylvain Wagnon

Le château, un haut lieu de la résistance

Nous sommes partis de la seconde guerre mondiale qui marque pour le château comme pour le village un moment fort. On le sait Cruzille fut un haut lieu de la Résistance régionale avec la création dès 1942, d'un maquis soutenu par de très nombreux habitants du village. A partir de l'hiver 1943, le maquis s'installe définitivement à Cruzille en constituant des groupes de protection régionaux.

A cette époque, le château est dans un état d'abandon ; La plupart des sols des pièces n'ont plus de planchers, les escaliers sont en grande partie détruits. La châtelaine, encore propriétaire, vit dans les deux dernières pièces habitables.

Le château devient à partir du 2 juillet 1944 le quartier général de la Résistance régionale, centre de tous les services résistants FFI et FTP du département. Le château devient la « préfecture » de la Résistance face au pouvoir des collaborateurs de Vichy toujours en place.

Au sein du château est créé un tribunal populaire FFI.

Ainsi le château devient le symbole d'une France résistance et révolutionnaire. C'est dans ce contexte que va naître la vocation sociale du château.

L'aérium et l'école de plein air 1945-1956

Dès 1945, le château est utilisé comme lieu d'établissement des colonies de vacances de la fédération des œuvres laïques (FOL). Le 1^{er} avril 1949, la fédération achète le château pour en faire un aérium-école de plein air. Le château possède de nombreux avantages géographiques, un lieu adapté à des enfants souffrant de symptômes tuberculeux notamment une altitude moyennes, des collines aérées et boisées, et des avantages historiques en tant que lieu prestigieux de la résistance. L'« image » de Cruzille correspondait bien aux valeurs de solidarité et de laïcité de la Fédération des œuvres laïques.

Cette nouvelle fonction sociale du château impose des aménagements particuliers.

D'une part, l'accueil d'enfants exposés à la tuberculose nécessite la reconstruction d'un bâtiment annexe appelé « le Lazaret » en 1954-1955, ainsi que l'acquisition de deux maisons dans le village et proches du château.

D'autre part, une refonte de l'aérium en institut médico-pédagogique est adoptée en 1956 face à la demande croissante de nouveaux enfants.



L'essor de l'IMP 1957-1989

L'essor de l'IMP s'appuie sur une professionnalisation accrue des personnels enseignant et non enseignant, ce qui permet de grandes nouveautés pédagogiques.

On le voit bien, à partir du début des années 60, avec la création d'une section, sportive au sein du château ou la mise en place d'un séjour à la mer ou l'idée d'organiser pour une période de 3 à 4 semaines un transfert en classe de mer en Vendée sur un terrain de la FOL de Saône et Loire. A cette époque c'est une véritable expédition de transporter tout un établissement à plus de 600 kilomètres du village, mais de tels séjours permettent aussi d'intégrer de nombreux conjoints du personnel enseignant et non enseignant du château.

La croissance de l'IMP permet aussi la création d'un atelier de formation professionnelle : création de deux sections préprofessionnelle en menuiserie et en horticulture ; une troisième en maçonnerie quelques années plus tard. L'atelier horticulture travaille comme une petite entreprise. Les fleurs cultivées dans les serres sont vendues aux habitants de Cruzille et des alentours et participent au fleurissement des massifs de la commune et du château, permettant aussi de gagner le premier prix national du concours écoles fleuries.

Ensuite, le développement des activités du château en fait un des principaux employeurs du canton, son poids économique s'accompagne d'un poids politique. Le directeur du château assurant aussi la présidence de l'amicale laïque qui structure le tissu associatif cruzillois et permet la construction d'une « salle des fêtes polyvalente », l'actuel « club ». De 1977 à 1989, le directeur du château est également le maire de la commune illustrant le « poids » du château sur le village.

Un rééquilibrage château village depuis 1989

L'année 1989 marque une rupture. La commémoration du bicentenaire de la Révolution française à Cruzille, qui dura deux jours, fut l'occasion d'une mobilisation de tout le village et d'un vrai symbole avec un assaut reconstitué du château par les habitants du village. Clin d'œil à l'histoire mais aussi a posteriori image d'une réelle transformation des rapports entretenus entre le château et le village.

Le château voit, avec la loi de 1989, la modification de son statut professionnel avec la création de trois entités : un IMP de trente-cinq enfants de sept à quatorze ans souffrant de déficience intellectuelle moyenne et légère ; un Institut de Rééducation de 30 enfants souffrant de troubles du comportement et un SESSAD (services d'éducation spéciale et de services à domicile) de 10 enfants de 3 à 16 ans maintenus à leur domicile situé dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres de Cruzille.

Mais surtout, la même année 1989, voit l'élection d'un nouveau maire, Michel Baldassini qui illustre un nouvel équilibre politique pour le village avec un maire viticulteur et un premier adjoint enseignant du château. Ce choix reste le symbole de la volonté d'un travail en commun avant tout au service du village et de ses habitants.

Ainsi l'histoire sociale du château apparaît à la fois liée aux transformations des lois éducatives mais aussi aux relations avec le village et ses habitants ; une histoire qui se perpétue et qui s'écrit jour après jour.



LA VIE au Château : de 1949 à nos jours

Depuis toujours, l'histoire du Château est liée à la vie du village, la vie du Château est liée à l'histoire du village. Et pourtant, les relations, les liens, les contacts ont toujours été emprunts de mystère, de retenue, de respect.

Pour le château, il convenait de ne pas « déranger » la vie du village. Pour le village,... bien difficile à dire, même si je suis à Cruzille depuis juillet 1999 !

Mais l'occasion d'ouvrir le porche est trop belle pour ne pas la saisir.

Pierre Bino

Les différentes périodes dans l'évolution du château

1949-1956 - L'Aérium - l'Ecole de Plein Air

C'est le 1^{er} avril 1949 que la vente du Château de Cruzille est consentie par monsieur BONZONNET et madame KALCHAUER à la Fédération des œuvres Laïques de Saône et Loire moyennant le prix principal d'un million six cent mille francs payé par monsieur Maurice CORTOT, son président.



à l'aérium

Le Château est aménagé en vue d'accueillir les enfants exposés à la tuberculose. Durant cette période, cet édifice sera tour à tour une colonie de vacances, un aérium, une école de Plein Air.



Alors que le recrutement diminue, des besoins importants et non satisfaits se manifestent au niveau de la prise en charge des enfants « débiles mentaux ». L'annexe XXIV au Décret du 9 Mars 1956 définit la structure des instituts médico-pédagogiques (IMP).

1957-1975 - Naissance et extension de l'Institut Médico Pédagogique



Le 1^{er} janvier 1957 est délivré l'agrément permettant « à l'établissement privé pour enfants inadaptés, d'accueillir à l'Institut Médico-Pédagogique en voie de création (...) 60 garçons âgés de 8 à 14 ans reconnus « débiles légers et moyens ».



Devait ensuite s'ouvrir une large période de développement :

- la capacité est portée à 75 lits (garçons) en 1959.
- en 1970, la commission régionale d'agrément autorise l'établissement à porter à 16 ans l'âge limite d'accueil des enfants suite à la scolarité rendue obligatoire jusqu'à 16 ans. Cela permet de créer des ateliers d'apprentissage. Il est décidé de surélever une partie de l'aile nord pour y installer un dortoir de 6 places.
- en 1971, l'agrément est étendu : « débilés moyens et légers, avec troubles sensoriels associés ». Deux classes sont créées : amblyopes (déficients visuels) et malentendants, troubles de la parole. C'est une première en Saône et Loire.
- en 1975, extension de capacité de 15 places Filles de 8 à 14 ans et de 15 places garçons de 8 à 16 ans ». Ce qui porte la capacité à 105 et marque l'arrivée des filles au Château. L'âge d'entrée est fixé à huit ans. Sans doute faut-il y voir l'âge limite de maintien au CP. D'importants travaux sont alors engagés : construction du bâtiment scolaire abritant le restaurant et le gymnase, extension pour accueillir une infirmerie.

1975-1989 - l'I.M.P. confronté à l'évolution de la politique des prises en charge

- en 1978, augmentation de 15 places de l'effectif de la section filles par diminution du même nombre de places de la section réservée aux garçons, sans changement de la capacité globale d'accueil de l'établissement. Cependant, la Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975 définit une nouvelle politique de prise en charge privilégiant le maintien de la personne handicapée dans les milieux de vie ordinaire. Les circulaires de janvier 1982 et 1983 fixent le cadre et les conditions permettant l'intégration en milieu scolaire ordinaire des enfants handicapés. Les effets de cette évolution associés à une baisse de la démographie laissent envisager dès 1986 des difficultés de recrutement à moyen terme et invitent à une réflexion sur l'avenir de l'établissement. L'analyse des besoins au plan départemental fait apparaître une insuffisance de structures d'accueil destinées aux enfants présentant des troubles de la conduite et du comportement alors que le nombre de places offertes à ceux qui présentent une déficience intellectuelle est trop important.

- Un avant projet de restructuration est présenté au cours d'une réunion présidée par le Préfet au château le 9 novembre 1988.

1989-2002 - Mise en place et affirmation des nouvelles structures : I.M.E. / I.T.E.P. / S.E.S.S.A.D.

- en 1989, réduction de capacité de l'I.M.P. devenant Institut Médico Educatif (IME) de Cruzille à 35 lits, accompagnée de la création concomitante d'un Institut de Rééducation (IR) de 30 places. Cette restructuration a entraîné la fermeture de 2 postes dans les services généraux, et la création de 0,50 équivalent temps plein psychiatre et 0,25 équivalent temps plein psychologue.
- création d'un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile de 10 places (S.E.S.S.A.D.) avec une section pour enfants présentant des troubles de caractère et du comportement et une section pour enfants déficients intellectuels. Il s'agit là du premier S.E.S.S.A.D. de Bourgogne, du premier Institut de Rééducation du département et de l'apparition de l'internat de semaine (du lundi au vendredi).

si Cruzille m'était conté...



- en 1993, dans le cadre du schéma départemental, l'âge de prise en charge à l'I.M.E. et à l'I.R. est abaissé de 7 à 14 ans (sept ans correspondant à l'âge limite de maintien à l'école ordinaire, après un redoublement au CP). Au SESSAD, l'accueil est porté de 3 à 16 ans.

2002-2011 - Evolution des agréments dans le cadre du schéma départemental : au plus près des besoins des usagers

- en 2003 : modification de la prise en charge du S.E.S.S.A.D. : 12 garçons et filles âgés de 3 à 16 ans et présentant des troubles du caractère et du comportement et 8 garçons et filles âgés de 3 à 16 ans et présentant une déficience intellectuelle "sans autre indication".

Cet arrêté préfectoral outre l'extension de capacité va permettre :

- un changement de site (En Chaneau).
- l'affirmation du service comme un outil indépendant et à part entière.
- d'intervenir auprès des enfants de 3 à 16 ans.
- de desservir une zone géographique où les équipements médico-éducatifs sont rares (I.M.E. - I.R. de Cruzille - I.M.E. de Tournus).
- de répondre aux besoins des élèves du secteur scolarisés en classes d'intégration spécialisées (CLISS de Cluny, Tournus, Cuisery, Mâcon).
- de prendre en compte les besoins en direction de la petite enfance ce qui n'est pas possible actuellement.
- de développer la complémentarité entre service de soins et établissement médico-éducatif.
- de prendre en compte la commande institutionnelle
- d'avoir un outil aux caractéristiques capables de réponses pertinentes face aux besoins spécifiques des enfants et familles repérés.

Création d'un Dispositif d'Accompagnement Spécifique (D.A.S.).

C'est le 1^{er} septembre 2005 et enfin septembre 2008 et 2009 qu'ont lieu les dernières évolutions.

Cruzille « invente » une structure unique en Bourgogne capable d'accueillir des enfants âgés de 6 à 14 ans et souffrant de troubles de la conduite sévères, de troubles de la personnalité et présentant une intelligence normale.

Aujourd'hui, le château présente la configuration suivante :

IME : 30 enfants

ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) : 28 enfants

D.A.S. : 11 enfants

SESSAD : 20 enfants (10 places supplémentaires sont autorisées et en attente de financement).

De plus, le SESSAD s'est doté au 1^{er} mars 2011 d'une variante lui permettant d'accueillir des enfants sur un temps éducatif et de soin tout en restant dans leur famille. Cette expérimentation, unique en Bourgogne est dénommée « SESSAD en accueil modulé ».

Enfin, cette période que l'on fait commencer en 2002 et aller jusqu'en 2011 voit la mise en place de textes de lois et de politiques visant au maintien de l'enfant handicapé dans son cadre habituel de vie et l'affirmation du droit à l'école ordinaire pour tous.



18 Juin 2009 : la fracture

Le Château de Cruzille (ses établissements et service) a toujours eu le statut d'établissement privé du secteur social et médico-social à but non lucratif.

Légalement, l'entité juridique est assumée par un organisme gestionnaire, qui est la seule personne morale.

Du 1^{er} avril 1949 au 18 juin 2009, ce fut la Fédération des Œuvres Laïques de Saône et Loire (FOL 71). Depuis le 21 août 2009, la Mutualité Française Saône et Loire (MFSL 71) est devenue notre organisme gestionnaire.

La fracture

Association gestionnaire ? Organisme gestionnaire ?

Pour être concret, le financement des établissements et services a toujours été assuré par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (via un prix de journée) ou des crédits de l'Aide Sociale à l'Enfance. La FOL 71 et aujourd'hui la MFSL n'ont jamais pris part sur leurs fonds propres, au fonctionnement économique du Château.

Chaque année, les budgets accordés par les pouvoirs publics ont permis de remplir notre mission auprès des enfants et de maintenir le château en état. Tous les travaux ont été faits sur les budgets des établissements.

Que s'est-il passé le 18 juin 2009 ?

Le Tribunal de Grande Instance de Mâcon, a, par jugement en date du 18 juin 2009, prononcé la liquidation judiciaire de la FOL de Saône et Loire. Cette liquidation a été prononcée sur les activités menées par la FOL., la gestion et le patrimoine des établissements de Cruzille n'entrant pas dans cette mesure.

Considérant que ce jugement conduit à la dissolution de la FOL 71 et donc à la perte de sa personnalité juridique et qu'il en résulte que l'association n'est plus en capacité d'exercer et de détenir l'autorisation préfectorale relative à la gestion des établissements et services de Cruzille, par arrêté préfectoral en date du 14 août 2009, l'autorisation de gestion est transférée à la Mutualité Française Saône et Loire.

Conformément à l'article R.314.97 du code de l'action Sociale et des Familles et à la lettre DGAS/5B du 22 juillet 2008 relative au transfert de gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux d'une association vers une autre, une association gestionnaire d'un établissement dont le patrimoine a été entretenu, rénové et valorisé grâce aux produits de la tarification, doit transférer ledit patrimoine en même temps que l'autorisation de fonctionnement de son établissement.

C'est pourquoi par arrêté préfectoral du 14 août 2009, est ordonné le versement, par la FOL des sommes fixées à la Mutualité Française Saône et Loire.

Et aujourd'hui ?

Au moment où ces lignes sont écrites, le château fonctionne comme une « entreprise » qui a vu le jour le 21 août 2009...

Cette structure de soin, qui accueille 89 enfants reconnus porteurs d'un handicap, emploie 62 personnes dont 33 habitent le canton de Lugny (dont 11 résident à Cruzille même).

La tradition se poursuit : Cruzille a toujours innové dans le domaine qui est le sien. Aujourd'hui, les projets d'extension, d'évolution vont également toujours dans ce sens.

À croire qu'au château, l'histoire est un éternel recommencement. Et que l'on oubliera le pire, pour célébrer et retenir le meilleur.

Pierre Bino



La vie au château de 1949 à nos jours : ceux qui y ont vécu et travaillé

ROBERT : TÉMOIN PRIVILÉGIÉ DE L'ÉVOLUTION de la prise en charge des enfants à l'établissement.

Affecté à l'I.M.P en 1963 en tant qu'instituteur normalien en 2^{ème} année de formation professionnelle. Il quittera l'établissement en 1999 alors qu'il exerçait les fonctions de directeur.

A l'origine, essentiellement tournée vers les activités pédagogiques, l'action menée auprès des enfants va progressivement accorder une place significative à la dimension éducative. Le personnel chargé de l'internat reçoit une formation spécialisée notamment par l'utilisation de la formule du « cours d'emploi ». Parallèlement l'établissement s'ouvre sur l'extérieur et participe aux compétitions sportives organisées au sein de l'U.S.E.P (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ce qui permet aux enfants de renouer des relations avec les structures ordinaires tout en se valorisant dans des activités où la réussite est souvent au rendez-vous. Dans le même esprit les échanges se développent dans le cadre de la coopérative scolaire. Le principe de la recherche de l'intégration préconisé quelques années plus tard par les textes officiels trouvait là une démarche anticipatrice.

Dans les années 70 le régime de l'internat s'assouplit et les enfants rentrent chez eux chaque quinzaine. C'est à cette période que la place des familles commence à être mieux reconnue.

En 1976 l'achèvement d'une nouvelle construction permet l'accueil des filles et une augmentation de la capacité totale qui passe à 105 lits.

La dimension thérapeutique du projet d'établissement s'affirme également à cette période par la prise en charge des troubles électifs du langage et de la psychomotricité. Le recrutement à temps plein de rééducateurs et d'une psychologue, une présence plus importante du médecin psychiatre viennent compléter l'ensemble de l'équipe.

Dans les années quatre-vingts, l'idée de la nécessité d'une restructuration s'impose et se concrétise par la création d'un Institut de Rééducation accueillant 30 enfants présentant des troubles de la conduite et du comportement, d'un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile de 10 places, et par la réduction des effectifs de l'I.M.P.

Le régime est maintenant celui de l'internat de semaine et les familles sont désormais plus largement associées à la prise en charge. Les années quatre-vingt dix assoient ce nouveau dispositif et affirment les nouvelles missions des deux établissements et du service.

Pour Robert, l'aventure s'achève avec le siècle et depuis il a fait sienne la devise : cultivons notre jardin.

MADAME MARCELLE, CHEF CUISINIÈRE de 1950 à 1985



Marcelle Billoud ou Madame Marcelle comme certains l'appellent encore aujourd'hui, a 91 ans, elle ne les fait pas, bon pied, bon œil, et une assez bonne mémoire aussi, mais tant d'années sont passées ! Elle vit depuis 1985, à Thurisset, hameau de Montbellet, une retraite pour laquelle l'expression « bien méritée » prend toute sa saveur. Entrée en 1950 au château peu après la guerre, à la création de l'Aérium par la Fédération de œuvres laïques, elle en est repartie en 1985 après 35 années de labeur.



Marcelle Dumont est née le 27 octobre 1920, à Genouilly. Sa mère est morte de la grippe alors qu'elle était encore toute petite, ensuite c'est sa grand-mère maternelle qui les a élevés, elle et son frère. Puis son père s'est remarié et il les a emmenés à Saint Boil, où il était facteur. Marcelle allait à l'école, mais, l'année du certificat d'étude, il a fallu aller travailler chez une dame lyonnaise de St Boil... Tant pis pour le certificat d'étude ! Marcelle avait 13 ans et demi, elle était domestique, c'est à dire qu'elle faisait presque tout, et, en plus, tenait compagnie à la dame. Quand arrivait la Toussaint, la dame repartait, alors il fallait retrouver une place, comme elle dit « je faisais la bonniche ! ». Pendant la guerre il lui semble bien qu'elle travaillait à Saint Gengoux le National comme bonne, c'est-à-dire qu'elle faisait tout le ménage, les repas, et s'occupait du linge.

L'arrivée à l'aérium de Cruzille

Marcelle avait connu des instituteurs dont elle gardait le fils, un petit François, qu'elle aimait bien... ce doit être par eux qu'elle est arrivée au château où l'Aérium ouvrait ses portes et avait besoin de personnel. Marcelle est donc entrée en cuisine. Le Directeur de l'époque devait être Monsieur Nogent. Pour mettre en route il avait été fait appel à un cuisinier de Mâcon qui devait travailler dans un restaurant, mais bientôt il était reparti et Marcelle était donc devenue cuisinière. Elle, depuis le temps qu'elle servait chez des gens, elle savait tout faire, et même s'il y avait à peu près à cette époque une quarantaine d'enfants et 15 adultes, elle y arrivait.

Sa journée et sa semaine de travail

« Nous étions deux, nous commençons à 7h30 le matin pour le petit déjeuner, puis ensuite il fallait préparer le repas de midi. Vers 14h la vaisselle étant faite nous pouvions repartir nous reposer chez nous jusqu'à 16h, l'heure du goûter, pour lequel nous revenions ! Nous enchaînions alors directement sur la préparation du repas du soir. Notre journée se finissait vers 20h30, 20h45 (soit un total de 11h, 11h30 quotidiennes !)

Préparer les repas, ça voulait dire tout faire, la pluche et s'occuper des légumes qui étaient tous cultivés au château (M. Putin, jardinier, puis plus tard M. Grenier), il y avait des corvées, surtout au moment des haricots ! Nous faisons cuire sur une cuisinière équipée d'un système qui faisait descendre le charbon et dont le jardinier faisait le plein.



C'étaient les éducatrices qui servaient les enfants, nous, nous devons déposer les plats sur le passe-plat.

Le pain était livré par le boulanger du village Monsieur Guillemaud. A la « secrétaire dépensière », Madame Claudel, qui avait fait les menus pour la semaine, je devais donner la liste de ce dont j'avais besoin, pour qu'elle me donne de quoi faire les repas.

Nous avions comme repos toute la journée du mercredi et le dimanche après midi. De temps en temps j'en profitais pour aller voir, à vélo, ma famille à Saint Boil. Je ne me rappelle plus combien de temps je mettais mais souvent je prenais la rincée ! J'allais par la route de Martailly, passais au col de Brancion, puis descendais sur Chapaize, de là je partais vers St Gengoux le National et je prenais, pour finir à droite vers St Boil.

En été il y avait encore plus d'enfants au Château, on montait des tentes sur les terrasses. Il y avait encore plus de travail. Il faut dire que, à cette époque, les enfants restaient presque tout le temps au Château, ils rentraient très peu dans leurs familles. Ils avaient un droit de sortie le dimanche alors les familles venaient les chercher mais les ramenaient avant le soir.

si Cruzille m'était conté...



Les vacances ? Je ne sais plus, j'en avais pas beaucoup, ça c'est sûr, mais quand ? Mais je me rappelle que de temps en temps on m'emmenait en classe de mer, au mois de juin à Jard-sur-Mer, en Vendée, dans une colonie qui appartenait à la FOL. C'était bien et ça faisait un peu comme des vacances. Il y avait aussi les classes de neige au Plan d'Hotonnes. J'y allais pour faire la cuisine, bien sûr, mais c'était bien quand même. »

Marcelle rencontre Raymond



« Mon Raymond je l'ai connu au travail en 1965, il était homme à tout faire, moi j'avais une chambre dans la maison du bas vers la lingerie. On s'est marié en février 1967 et Michel, notre fils, naissait la même année. D'avant, j'avais 2 autres enfants, Bernard et Janine, bien plus âgés que j'avais du mettre en nourrice. Avec Raymond nous habitons la petite maison en bas, et on y était bien. Michel est allé à l'école à Lugny, il était emmené tous les matins par la voiture qui transportait les enfants du directeur du Château. Au travail Raymond, lui, s'occupait des courses, des transports, d'entretien, ça lui allait bien c'était le roi de bricoleurs. Tous les lundis matins à 6h il partait en voiture à Chalon/Saône chercher les enfants du Château, ceux du moins qui avaient pu rentrer chez eux ».

Des souvenirs, des anecdotes

« Il y a tellement longtemps... Je me rappelle les Fêtes de Noël avec certains parents, et puis le 1^{er} Mai et puis aussi le 14 juillet, on l'appelait le Jour de parents. Bien sûr j'avais quelques spécialités bien appréciées au Château : la quiche lorraine (que certains nommaient quiche Marcelle) et surtout les tomates farcies que je faisais le lendemain du pot au feu avec mes restes de viandes. Les enfants allaient à la messe le dimanche, à Cruzille, d'abord, puis plus tard à Lugny, et certains faisaient même leurs communions, on dressait alors une belle table dans la salle à manger et c'était le banquet.

Dans la période plus moderne, on avait un peu plus de temps, le travail était moins dur, mais la FOL a décidé d'embaucher un cuisinier, c'était « mieux » pour eux ! Alors je suis repassée aide cuisinière, là c'était vraiment dur, et puis il est parti et je suis redevenue chef de cuisine...

Quand je suis partie à la retraite, c'est Monsieur Ravat qui était directeur, on avait bu un coup au château et on m'avait offert un salon de jardin. »

Et aujourd'hui ?

« Quand nous sommes arrivés à la retraite, moi d'abord, puis peu de temps après Raymond, nous sommes venus habiter à Thurisset. Nous faisons de grandes promenades, partout là autour, le muguet, les jonquilles, tout ce qu'on pouvait ramasser. Raymond faisait le jardin et il bricolait, toujours. Moi j'ai fait un peu de tricot, je conduisais aussi parce que j'avais eu mon permis de conduire. Des petits enfants, on n'en a pas eu, j'aurais bien aimé, mais c'est comme ça... Hélas, Raymond est mort en 2001 d'une angine de poitrine, il avait 75 ans, ça a été dur... Au château, je n'y vais plus, je ne connais plus personne là bas, j'en suis partie il y a trop longtemps. »

Marcelle a travaillé 35 ans au Château, avant elle avait été placée dans diverses emplois de maison pendant 16 ans, soit un total de 51 ans de travail...



si Cruzille m'était conté...

MARYSE LINGERE et GUY JARDINIER de 1960 à 1996-97

Monsieur et Madame Putin sont tout jeunes mariés quand ils arrivent à Cruzille en 1960. Nés lui en 1936 et elle en 1937, ils ont passé leur enfance et leur adolescence en Bresse louhannaise, étant tous deux de familles de cultivateurs. Guy était revenu de la Guerre d'Algérie depuis un an, et Maryse était allée à l'Ecole ménagère. Il n'y avait pas beaucoup de travail vers chez eux et ils étaient donc venus à l'Institut de Cruzille qui cherchait à la fois un jardinier et une lingère. A l'époque c'était Monsieur Nogent, directeur, qui les avait embauchés. Ils allaient donc loger dans la maison où était située alors, la lingerie, en contrebas du château, « en Chaneau ». Ils étaient assez nombreux, d'ailleurs, logés là ; à l'étage il y avait même comme des petits dortoirs. Au début des années soixante-dix, la lingerie reviendra au château à l'endroit où elle est encore aujourd'hui, dans la tour Nord-Ouest.

Maryse, elle, apprend le métier auprès des dames avec qui elle travaille : lavage, repassage et raccommodage du linge des enfants et du linge de maison, confection et entretien de rideaux (il n'y a pas encore de volets aux fenêtres). Elles sont en principe deux lingères et tout leur ouvrage se fait dans cette maison où se trouve buanderie et lingerie.



Il y avait au départ 106 enfants, à l'Institut, ce qui représentait beaucoup de vêtements arrivant par paniers et qu'il fallait bien remettre ensemble après la lessive., le linge était en principe « marqué » au nom de chaque enfant, mais pas toujours ! Plus tard, avec la réorganisation sous Mr Ravat, Directeur, les effectifs seront réduits à 70 enfants, rendant l'entretien du linge un peu moins difficile. Ses compagnes de travail auront été assez nombreuses, au fil des années (dont Paulette Ducloux, Colette Guy, Mlle Champaney, Mme Lacour, Mme Mazoyer, Mme Ladame etc.)

En 1961, la famille s'agrandit, Maryse donne naissance à un fils Patrick, les jeunes parents conservent la même habitation, ils n'en changeront que lorsqu'ils auront fait construire leur maison actuelle, à Collonges en 1979. Patrick sera scolarisé à l'école de Lugny, où il sera emmené chaque jour avec les enfants du Directeur.



Guy, lui, prenant la suite de M. Bégon, a commencé à travailler avec Philibert Dumonceau, ensuite, quand Philibert a été parti, M. Grenier est arrivé.



Ils ont toujours été deux à travailler au jardin, et il y avait bien de quoi faire pour deux, parce que, à l'époque il fallait fournir les légumes pour tous les repas. « Pour faire un service de poireaux il fallait arracher 300 poireaux ! » Il y avait donc 3 grands jardins et en plus quelques terres ici ou là pour cultiver les patates, cela faisait beaucoup de travail, de soins, d'arrosage, de graines à semer, des châssis avec des endives, beaucoup d'arrachage, toutes sortes de légumes, des fraises. Ils avaient même des lapins et des moutons ! Guy évoque certaines fois où il devait tuer 6 à 7 lapins pour un seul repas ! Il y a même eu un moment où il y eut des chevaux à s'occuper avec lesquels on pouvait faire monter un peu les enfants, sur une idée de M. Claudel qui aimait bien l'équitation.

Les serres ont été une initiative de Monsieur Claudel, c'était pour faire faire quelque chose aux enfants qui ainsi pourraient fleurir le château. Tout cela s'est fait doucement au début avec les éducateurs, comme Alain Chiodini, par exemple qui avait commencé comme jardinier.

Les horaires étaient lourds, 7h-12h et 14h-19h, tous les jours, repos le samedi après midi et le dimanche, et un service un week-end sur deux.

Avec la baisse d'effectif, ils ont fait moins de jardin, Guy a donné alors beaucoup de coups de mains pour les courses, l'entretien, les convoyages d'enfants vers les écoles ou les psychologues. Avant de partir en retraite en 1996, Guy avait Hussein Demir comme compagnon de travail au jardin, ensuite, le jardinage va s'arrêter progressivement

Un an après Guy, Maryse a pris sa retraite à son tour, elle était à mi-temps depuis 5 ou 6 ans, elle avait eu Hermina Viera comme dernière compagne de travail après Madame Ladame partie un an plus tôt.

Des souvenirs, à évoquer, ils en ont beaucoup, depuis les grandes kermesses dans la cour et leurs buvettes et pêches à la truite dans le bassin, les petits spectacles de Noël sur un podium monté par Louis Ladame avec des rideaux et des costumes cousus par les lingères. Depuis qu'ils ne travaillent plus ? Guy a toujours la passion du jardinage, on ne se refait pas, et en plus il avoue une passion pour les jeux de mots, Maryse lui donne quelques coups de main au jardin, et puis il faut faire les conserves. Elle a beaucoup aimé faire de la broderie, maintenant elle en fait un peu moins mais celles qu'elle montre sont magnifiques. Ils donnent des coups de main à leur fils de qui ils ont une petite-fille qui leur a donné deux arrières petits fils, ce qui les occupent bien. Guy et Maryse sont en forme et aiment en profiter en faisant de grandes promenades. De leur jardin, où ils passent beaucoup de temps, ils peuvent toujours voir le château.

Pour l'anecdote, on peut ajouter que Guy Putin ne s'est pas contenté d'être un simple jardinier puisqu'il a été membre de la Compagnie des sapeurs pompiers de Cruzille de 1979 à 1991, dont il a même été l'adjudant pendant 7 ans de 1985 à 1991.

1963 "JOURNEE D'UNE EDUCATRICE" : MICHELLE SE SOUVIENT

L'institut héberge alors 80 garçons, âgés de 8 à 14 ans, souffrant de déficiences légères ou de troubles du comportement, qui sont répartis en 5 groupes de 15 ou 16 enfants ;

En dehors du temps scolaire chaque groupe est confié à une « Monitrice » selon l'horaire suivant :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi

7h30 à 8h30 lever puis petit déjeuner (en commun)

11h30 à 13h30 Repas (en commun) précédé et suivi d'un petit temps d'activités de "loisir"

16h30 à 16h45 Goûter (assis au réfectoire, du lait était servi aux enfants)

16h45 à 19h activités : promenades, jeux de société, activités sportives ou manuelles. Sans formation spécifique, les éducatrices animaient leur groupe en s'inspirant des fiches techniques (telles que celles des CEMEA)

19h Repas (en commun)



si Cruzille m'était conté...

La douche quotidienne s'effectue le soir en présence de l'éducatrice et de l'infirmière (héritage de l'aérium)



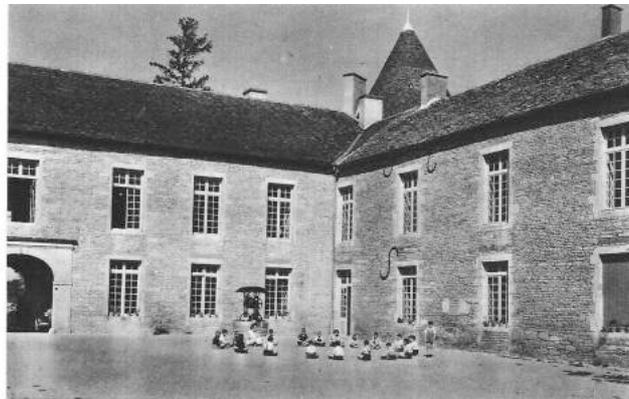
20h30 Coucher. Le dortoir du Groupe qui fait également office de salle d'activités comporte le Box de l'éducatrice qui assure ainsi la surveillance de nuit.

- Jeudi, dimanche (13h) sont les plus grosses journées. En l'absence de véhicules de service les sorties s'effectuent à pieds. Parfois en hiver un film est projeté le dimanche (location par l'Amicale Laïque à la F.O.L.) le même que celui qui l'était également à Grevilly et au village.

L'unique téléviseur dont le choix des programmes pour les enfants incombe à l'instituteur de service le dimanche (remplacement du directeur) bénéficie également au personnel dont la majorité loge au château ou dans une maison annexe.

Six éducatrices avec la participation d'une Institutrice - Educatrice Spécialisée de l'Education Nationale constituent l'équipe de l'internat. Avec les réunions et divers travaux matériels (tri du linge, couture des marques tissées), le temps de service représente plus de 60h en moyenne par semaine avec un jour de repos hebdomadaire et un dimanche toutes les 5 semaines.

Le recrutement d'un personnel masculin à l'internat interviendra quelques années plus tard.



La tenue vestimentaire des enfants et du personnel est stricte, obligation de la blouse blanche (qui deviendra colorée quelques années plus tard) pour l'éducatrice et grise pour les enfants. Chaque matin avant l'entrée en classe le directeur vérifie la propreté des mains, des ongles, et contrôle si les chaussures sont bien cirées et les lacets correctement noués. !!!!

Les enfants vivent à l'institut toute l'année sauf un mois pour les grandes vacances où ils rentrent soit chez leurs parents, soit dans leur famille d'accueil puisqu'un certain nombre d'entre eux étaient confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Un dimanche par mois les familles venaient rendre visite à leur enfant, certaines venaient avec un bus en provenance de Chalon et passaient la journée autour de l'institut. Certains prenaient leur repas chez « La Valentine » au café des Tilleuls sur la place de la mairie. Le soir les enfants étaient ramenés au Château

Après avoir été témoin de bien des changements Michelle a pris sa retraite en 2002 !!!!!!!



MICHELLE, SECRÉTAIRE de DIRECTION

Nous sommes en septembre 1964...

Lorsque - par le biais d'une opératrice des PTT - on demande le 7 à Cruzille, une toute jeune secrétaire vous confirme que vous êtes bien à l'IMP.

Succédant à Josette Brillon vous venez de faire connaissance avec Michelle Jaillet embauchée quelques jours plus tôt par le directeur de cette maison d'enfants, Monsieur Pierre Claudel. Elle ne se doutait pas alors qu'elle occuperait cette même place durant 40 ans !

C'est l'époque bénie où trouver un emploi n'est qu'une formalité ; Michelle n'a que vingt ans et, diplôme de secrétariat de direction en poche, elle a déjà travaillé aux établissements Duval puis aux "Ponts et Chaussées" - service de la navigation - à Mâcon. Elle a choisi ce poste qui vient de se libérer au grand contentement de ses parents habitant Bonzon, hameau de Saint Gengoux de Scissé. A l'époque, elle est une des rares employées du château à posséder une voiture : une 2 CV, qu'elle gare devant le porche sur l'aire en terre battue.

Michelle rencontre lors d'un bal à Saint Gengoux celui qui deviendra son mari en 1966. Le couple Bourgeois habitera une quinzaine d'années à Cruzille où sont nées Emmanuelle puis Claudine, René s'investissant au conseil municipal de la commune.

Seule secrétaire durant les dix premières années, Michelle réalise l'ensemble des opérations administratives de l'établissement : secrétariat, intendance, tenue des livres comptables, paye (certains employés sont encore payés en espèces) et même si cela s'avère nécessaire, soins des petits bobos urgents à l'infirmerie. Elle est installée à l'étroit, partageant le bureau de M. Claudel. La semaine de travail compte 44 heures, voire plus, du lundi matin au samedi midi : comme tous ceux qui travaillent là, elle est totalement intégrée à cette "grande famille" qu'est l'IMP.

Aujourd'hui, Michelle évoque les conditions matérielles de l'époque : la machine à écrire à ruban, le duplicateur à alcool puis la Gestetner à encre qui a taché nombre de ses chemisiers ! L'arrivée de la photocopieuse a apporté un confort nouveau : plus besoin de taper des doubles sur pelures avec le papier carbone. Ce fut ensuite les machines à écrire à marguerites puis à boules : il est devenu facile alors de corriger les erreurs de frappe !

Michelle se souvient qu'il n'était pas question pour elle de quitter le bureau tant que le travail n'était pas terminé : souvent des dossiers à revoir à la dernière minute pour un envoi urgent.

Au début des années 80, le tournant de l'informatisation nécessitera que Michelle retourne quelques heures en formation au traitement de texte. Elle avoue que ça n'a pas été facile, comme plus tard la rédaction de synthèses de cas d'enfants à l'aide du dictaphone du médecin psychiatre. Jusqu'alors, elle effectuait cette tâche par la prise de notes en "sténo".

Très attachée à la vie de la structure, elle a également administré en compagnie de Marie-Jeanne le premier conseil d'établissement : mini comité d'entreprise qui organisait des sorties, gérait des bons cadeaux, les activités diverses à l'intérieur de l'établissement ...

A cette époque, les tâches administratives se multipliant, d'autres collègues ont été embauchés : l'un à l'économat, l'autre à la comptabilité.

Ce poste central qu'a occupé Michelle dans son bureau tout à la fois espace d'accueil, de renseignements divers, de rencontres, d'écoute et d'échanges : un lieu incontournable tant pour les enfants que pour le personnel. Preuve indéniable qu'elle avait fait le bon choix en 1964 à la satisfaction des directeurs successifs : Pierre Claudel, Louis Ravat, Robert Bolusset, Pierre Bino.



si Cruzille m'était conté...

DOMINIQUE, CUISINIÈRE

En 1970, Dominique Jacquelin - plus connue aujourd'hui sous son nom d'épouse Rose - sortait tout juste de l'école professionnelle hôtelière de Mâcon, quand elle a été embauchée à l'IMP de Cruzille qui cherchait du personnel, elle avait 18 ans. Elle avait déjà eu l'occasion de travailler pour la F.O.L. au chalet des Houches, ce qui fit qu'on lui proposa tout de suite un emploi. Fille de viticulteurs de Fissy, elle venait au travail à mobylette, puis très vite elle eut un petit logement à la lingerie du bas. Très rapidement elle passa en cuisine où elle est restée depuis. L'équipe « Entretien, cuisine » comprend, en principe, une dizaine de personnes dont 3 sont en cuisine. Au début les légumes arrivaient du jardin, mais depuis le départ de M. Putin suivi de celui d'Hussein Demir, les légumes sont achetés chez des grossistes et leur préparation s'est modernisée. Actuellement il y a 69 enfants et une cinquantaine de membres du personnel dont beaucoup mangent au repas de midi, représentant jusqu'à 110 couverts.

L'établissement est fermé le week-end depuis la fin des années 80, avant il y avait des permanences 1 week-end sur 2. Les personnels

tournaient pour qu'il y ait tout le temps 2 personnes en cuisine « Bref, on se donnait la main ! » dit Dominique. Une semaine sur deux, la journée de travail commence à 7h30 jusqu'à 15h30, l'autre semaine les horaires sont de 8h à 13h15 et 16h30 à 19h45, les repas sont servis à 12h et 19h. Il y a une seule personne en cuisine pour le repas du soir. Une autre équipe prend ensuite en charge le ménage du réfectoire et des cuisines. Les congés sont à peu près calqués sur ceux de l'éducation Nationale. A la question de changements observés depuis que c'est la Mutualité française qui est propriétaire, Dominique exprime d'abord l'angoisse qu'elle et tous les personnels ont eue, en 2009, face aux menaces de fermeture de l'Institut, puis leur plaisir à constater que, heureusement, les solutions apportées ont donné satisfaction et permis que l'établissement fonctionne aussi bien qu'avant.

Mariés en 1981, Dominique et Daniel Rose, son époux, ont habité alors à Collonges, où ils demeurent toujours. Ils ont eu, en 1982, un fils Jean-Philippe qui travaille actuellement au village.



Dominique et le chef Christophe Guinot



ANNIE, INFIRMIÈRE

« 60 ans ! L'âge de la retraite... l'envie de partir me manque. Le directeur est d'accord pour que je reste !... Je refais une rentrée en septembre...

Mais voilà !... j'ai 65 ans aujourd'hui. Voilà 4 ans que je ne vais plus à mes rendez-vous journaliers avec les enfants si attachants du château de Cruzille ! Un milieu pourtant que je ne connaissais pas avant d'arriver en Saône et Loire en septembre 1977.

Originaire du Sud de la France, où les cigales chantent à tue-tête, ancienne hospitalière où j'ai côtoyé pendant 7 ans la mort et la maladie : urgences, réanimation, néonatalogie, anesthésie...

Je suis arrivée en Saône et Loire où le hasard de la vie me parachuta après quelques années passées dans le Jura. C'est là qu'une amie d'Edmé Signoret, comptable du château, me fit savoir que le directeur cherchait une infirmière.

Je me présentais en juillet 1977 pour un entretien d'embauche, comme on dit, et quelques jours après je m'installais ici ...

Ce fut François Dedienne qui me reçut un dimanche. Il m'a fait visiter les lieux, présenter les enfants et expliquer les différentes choses que je serais amenée à faire :

- distributions des médicaments 3 fois par jour au réfectoire pendant les repas.
permanences matin et après-midi dans l'infirmierie où je recevais souvent les enfants, où je soignais
- les maux par les mots : un petit bobo soigné à l'éosine équivalait à un « suivi » affectif et médico psychologique.
- prises de rendez-vous à l'extérieur (ORL - ophtalmologue, dermatologue, hôpital) dictées par le généraliste ou le psychiatre. C'est lui qui faisait le suivi des enfants une fois par semaine, au cours d'une synthèse où étaient présents l'éducateur (trice), l'instituteur (trice), les psychologues RPM (rééducation psycho motrice) et orthophonistes qui suivaient les gamins. C'est lors de ces synthèses que le psychiatre prescrivait le traitement et le suivi des enfants.

Quand un pensionnaire était malade (rhume, gastroentérite, affection somatique), le généraliste venait à ma demande ; c'est moi qui allais à la pharmacie chercher les médicaments à la pharmacie de Lugny. S'il y avait du "labo" de prescrit, je faisais les prises de sang.

Mon travail consistait à garder les enfants à l'infirmierie lorsqu'ils étaient malades : ils y passaient quelques jours ils dormaient et mangeaient. Je m'occupais de leurs toilettes et des activités, principalement des jeux de société pendant leur séjour. C'est moi qui allais chercher la gamelle à la cuisine, qui faisais la vaisselle et qui redescendais le tout.



Un jour, j'ai eu le cas d'un ado malade. C'est l'heure d'aller chercher le repas... 18h30, plus personne dans les bureaux, je trouve le gamin bizarre, je ne descends pas, je m'assieds près de lui, et bien m'en a pris, il se met à convulser, lèvres cyanosées... cinq minutes avant 37°5 au thermomètre ... je vois la mort rôder... je réagis: il ne faut pas qu'elle gagne !... Je "luxe" pour dégager les voies respiratoires. Quand il reprend sa respiration, je cours chercher du secours...

La mort n'a pas gagné ce jour-là !

A mon époque, les enfants sortaient un week-end sur deux.

C'était « l'instit » qui assurait la garde du dimanche et la distribution des médicaments.



J'étais présente au château matin et après-midi du lundi au vendredi ; le samedi et le dimanche, si besoin, le personnel présent m'appelait chez moi. J'étais aussi de garde pour les urgences.

Une fois l'an, une kermesse animait les prés du château où nous recevions les parents, kermesse remplacée actuellement par les journées portes ouvertes.

Mon travail s'étendait aussi au suivi des dossiers. Chaque enfant avait le sien ; j'y notais les actes accomplis : visites régulières des médecins (psychiatre et généraliste), vaccins, poids, taille, renouvellement d'ordonnance.

La chasse aux poux était de mise et sans fin !

J'avais pour accomplir tous ces gestes et actes au quotidien une aide soignante Armelle Pluchot, embauchée le même jour que moi et avec qui j'ai travaillé de nombreuses années.

Voilà un aperçu de ma vie professionnelle au château de septembre 1977 à 2008.

La relève est arrivée et la vie continue ! Bonne chance !!! »

VIVRE EN FAMILLE AU CHÂTEAU

Patrice Claudel avait 6 ans quand, venant du Morvan, ils sont arrivés en 1961 avec sa petite sœur Brigitte et ses parents qui venaient prendre un poste double à l'IMP de Cruzille.

De loin, en descendant sur Cruzille, apercevant le château, toute la famille s'était dit qu'il y avait dans ce village, un bien joli château ! C'était là qu'ils venaient et ils n'allaient pas tarder à le découvrir.

Monsieur Claudel était donc le nouveau directeur et son épouse Rolande la nouvelle économiste.

Leur logement était situé en partie dans la tour sud-est et le bâtiment lui adossé (façade principale) et était entouré par les locaux de l'Institut où il y avait beaucoup d'activité, du bruit aussi, avec les planchers en bois qui craquaient. A cette époque, beaucoup des personnes travaillant au château, y habitaient aussi, mais comme très peu avaient des voitures et après leur journée de travail ou les week-ends, nombreux étaient ceux qui se lançaient, tous ensemble, dans des travaux de réfection, peintures, travaux divers, dans une ambiance presque familiale. Beaucoup de locaux ont été ainsi aménagés par les personnels tel le 1^{er} réfectoire.

Il se rappelle aussi que certains pensionnaires étaient nommés « enfants de la justice », et que sa mère partait avec eux parfois pour leur acheter des vêtements.

Ses copains, c'étaient les enfants du château, c'est au milieu d'eux, qu'il vivait. Il avait même fait partie de l'équipe USEP de Football quand il était benjamin ! C'est Monsieur Bolusset qui les emmenait.

Lui et sa petite sœur allaient à l'école à Lugny et le soir au retour, ils étaient un peu livrés à eux même, en attendant leurs parents.

Il avait quelques copains dans le village avec lesquels il allait jouer le jeudi, surtout avec Gérard Chambard. Il ajoute « il y avait beaucoup de psychologie à l'IMP, on en faisait moins à la maison ! »

Mais il garde des souvenirs émus et heureux, de toutes ces années et un attachement très fort à Cruzille. L'heure du CEG de Lugny est arrivée pour lui, puis celle du Lycée Lamartine, enfin celle des études de pharmacie à l'armée. Depuis il a pas mal bourlingué, toujours dans la pharmacie, Madagascar, Valence... Sa sœur s'occupe de communication en Nouvelle Calédonie.

A la retraite ses parents sont partis vivre en Côte d'Or. Sa mère est morte en 2010. Son père vit maintenant à Epinal (Vosges), il a 84 ans. Patrice vit depuis peu avec son épouse à Martailly où ils ont acheté une maison. Ils ont 2 grandes filles adultes maintenant.

Il est revenu non loin de ce château qu'il a tant aimé.



ALAIN, MONITEUR

« Petit fils d'émigré italien par mon père, je suis né à Chalon /Saône en 1955. Mes parents résidaient à l'époque à Buxy, ensuite ils ont emménagé à Montcenis puis, pour des raisons professionnelles, ils se sont installés définitivement dans un petit village près de Dole dans une maison construite par mon père qui était maçon .J'ai trois sœurs plus jeunes qui vivent actuellement dans le Jura.

J'ai fait mes études secondaires au lycée agricole de Dardilly où j'ai obtenu mon diplôme d'horticulteur (à l'époque BTA). Suite à mon examen, j'ai été embauché au château de Cruzille, en juillet 1975 par Mr Claudel, directeur de l'époque. Une coïncidence, ma mère avait travaillé dans les années 1953,54 comme secrétaire dans ce même établissement (à l'époque, elle y venait en vélo depuis Montagny !).

J'ai commencé dans un premier temps comme jardinier aidant Mr Putin dans les cultures de légumes, et dans l'élevage des moutons et des lapins.

En décembre 1975, je suis parti faire mon service national à Metz et quand je suis revenu, Mr Claudel m'a proposé, le poste étant vacant, la responsabilité de la section horticulture ainsi qu'un rôle de moniteur d'atelier auprès des adolescents âgés de 14 à 16 Ans. Chaque demi-journée un petit groupe d'enfants venait aux serres et participait à tous les travaux ainsi qu'à la vente. Nous avions alors une grosse production dans les serres et tunnels, de plantes à massifs, des géraniums, et aussi des plantes fleuries telles que primevères, gloxinias etc.



Une grosse partie de cette production était destinée à la vente aux personnels et aux particuliers.

Nous faisons aussi le marché de Lugny et nous alimentons quelques communes. La seconde partie des fleurs (10 000 par ans, environ) était réservée à l'embellissement du château.

La population de l'établissement ayant évolué, avec l'accueil d'enfants plus jeunes, avec des problématiques différentes, et surtout du fait des infrastructures vieillissantes et trop vétustes, l'atelier d'horticulture a du cesser d'exister fin 2007, la destruction de serres étant programmée par l'Inspection du Travail.

Le directeur, Mr Bino, pour préserver mon emploi m'a alors proposé un poste de moniteur éducateur d'internat. C'était pour moi l'opportunité de rester sur l'Institut et de continuer à m'occuper de jeunes ayant entre 11 et 13 ans.

Depuis mon arrivée du Jura, j'ai vécu à Cruzille où je me suis marié en 1979 à Christiane Léger, salariée elle aussi de l'IME. Nous avons deux enfants Cédric, né en 1980 qui travaille dans la viticulture à Mercurey, et Audrey, née en 1986 qui poursuit sa carrière dans le secteur bancaire à St Marcel. En 1983 nous avons construit un pavillon que nous habitons depuis, sur la commune de Cruzille.



CHRISTIANE, AGENT DE SERVICE

Christiane arrive au Château en septembre 1973, comme agent de service, sur l'embauche de Mr Claudel, directeur, elle a à peine 17 ans. Plus tard, elle sera nommée en cuisine où travaillent mesdames Billoud et Rose, elles seront donc 3 à travailler en cuisine, ceci permettant d'assurer les permanences des week-ends où les enfants restent à l'internat, Plus récemment encore, elle sera réintégrée à l'équipe de ménage, quand le nombre de cuisinières sera réduit à deux.

Aujourd'hui, l'équipe des agents de service et ménage, est constituée d'une dizaine personnes, en grande majorité féminine, comprenant 1 lingère, 1 cuisinier et 1 cuisinière, et 7 dames au ménage .

Ses compagnes de travail affectées au ménage sont actuellement Danièle Charpy, Natacha Gabry, Annie Junier, Micheline Navoizeau et Colette Moine.

Le ménage est organisé en deux équipes travaillant chacune du lundi au vendredi : une équipe du matin de 7h à 15h et une de l'après-midi de 13h à 21h15. Leur travail consiste bien sûr à assurer l'entretien de toutes les zones de vie des enfants telles que salles de classes, mini dortoirs, gymnase, ainsi que tous les locaux administratifs, bureaux, salle d'accueil, des cuisines et réfectoires, tous les sanitaires, divers couloirs et escaliers. Leur incombe aussi la préparation des tables au réfectoire et la vaisselle. En outre il faut faire le ménage du bâtiment du SESSAD. Heureusement le matériel a un peu évolué et certaines tâches sont un peu moins ardues, mais elles restent nombreuses et le château est grand avec donc beaucoup de locaux.

Le ménage est très important pour le confort des enfants d'abord et ensuite pour le travail des adultes avec ces enfants, c'est pour cela que rien ne peut être négligé. Christiane aime son travail et le fait bien.

Christiane a rencontré Alain, son époux lorsqu'il est venu travailler comme jardinier au Château.

PASCALE GUILLOUX, LINGÈRE

Je me rappelle mon arrivée au château, c'était le 3 septembre 1978 en qualité d'agent de service. A 18 ans, un CAP d'employée de bureau en poche et ne trouvant pas de travail, j'ai enchaîné des petits boulots dans la restauration à La Clayette de 1974 à 1976 puis dans une usine de confection d'anoraks à Charolles de 1976 à 1978 (période où je me souviens avoir croisé Marielle Goitschel venant faire des achats à la fabrique).

En 1976, mes parents déménagèrent du charolais à Lugny : c'est pour me rapprocher d'eux que j'ai fait une demande et obtenu un poste à l'IME au château de Cruzille.

Là, j'ai fait la connaissance de Dominique Rose qui habitait Fissy et nous sommes devenues des amies. Elle m'a présenté aux jeunes du village... Voilà comment j'ai rencontré Alain Guilloux avec qui je me suis mariée en 1981 et comment nous avons eu notre fille Déborah en 1984.

. En 2007, Madame Herminda Vieira prenant sa retraite, je lui succède et suis depuis ce jour lingère du « château ». Le bâtiment de la lingerie se situait là où il est aujourd'hui à savoir dans la tour au toit plat [avant, les locaux étaient dans la maison du bas (maison des Guillemaud) mais ça, je ne l'ai pas connu.

Mes journées commencent à 7h30 et finissent à 15h30 avec une pause repas de 11h30 à 12h00.

Je travaille seule.

Du lundi au vendredi, je trie, je lave, je sèche, je plie, je repasse le linge des personnes travaillant au château : que ce soient les gens des cuisines, de l'infirmerie et des différents services. Je fais aussi un peu de couture et je dois assurer l'entretien de « mes » locaux.

si Cruzille m'était conté...



Je vois donc défiler des blouses, des torchons, des serviettes de table, les draps des enfants énurétiques (les autres draps sont envoyés au CAT de Blanzay), des taies d'oreiller, des tapis de bain, des gants de toilette, des couettes et des couvertures en roulement et les effets personnels des enfants.

J'ai 2 machines à laver et 1 sèche-linge à ma disposition.

Le matin dès 7h50, je vois les enfants responsables des groupes qui m'apportent leur panier de linge sale : il y a 7 groupes.

C'est un moment pendant lequel je peux discuter avec eux : ils me racontent leur journée, me donnent des nouvelles de leur famille, de leurs copains. Bref, j'apprends à mieux les connaître.

Ensuite commencent le tri des lessives à 30°- 40°- 60°- 90°...et tout s'enchaîne pour finir avec des corbeilles pleines de linges propres et triés . J'ai une feuille avec les noms de chaque groupe les noms étant eux-mêmes étiquetés par la famille sur les vêtements.

Ce sont les veilleurs qui, le soir, déposent les paniers de linge propre dans les groupes.

Le soir, vers 14h45, j'ai un contact avec mes collègues quand je vais chercher le linge sale de la journée (qui alimentera ma première machine du lendemain à 7h30).

C'est en juillet lorsque les enfants sont en camp que je lave les couvertures des 69 pensionnaires. Je me souviens avoir participé à 3 « transferts » à Jard s/Mer. Tout le monde partait en bus : enfants + éducateurs + cuisine + ménage. Il y avait 8h de trajet (voire plus quand on se trompait de direction) avec des pauses casse-croûte et des pauses pipi. Le départ avait lieu le soir et il y avait un grand bus et un petit. Le petit bus conduit par Raymond Billoud assurait les courses sur place.

Le travail de la journée était le mêmemais pendant la pause de l'après-midi, on profitait de la plage.

Avant, il y avait 2 temps plein et 1 mi-temps, puis il y a eu 1 temps plein et 1 mi-temps et maintenant je suis la seule lingère au château.



Au château, j'ai côtoyé les lingères Mesdames Maryse Putin et Hélène Ladame qui ont travaillé longtemps à la lingerie jusqu'à leur retraite. Ensuite il y a eu une dame Mazoyer, Elisabeth Grozeller de Charcuble et Herminda Vieira de Saint -Gengoux de Scissé. J'ai connu 4 directeurs : Monsieur Pierre Claudel, qui m'a embauchée de 1978 à 1984 puis Monsieur Louis Ravat, Monsieur Robert Bolusset et Monsieur Pierre Bino, en charge de l'établissement depuis 1999.



Au château aujourd'hui

FLORIAN, PROFESSEUR DES ÉCOLES

Je m'appelle Florian Chapuis, je suis né à Macon en 1982 et je suis professeur des écoles à l'IME de Cruzille depuis 2009. J'avais 2 ans quand mes parents (Armelle et Guy) sont venus habiter à Sagy le Bas, c'est dire si je connais bien le village, les bois et le château... mais de l'extérieur comme terrain de jeu et d'exploration.

J'ai fait mes études secondaires au collège de Lugny puis au lycée Gabriel Voisin de Tournus. Après mon bac, j'ai suivi des études en S.T.A.P.S (sciences et techniques des activités physiques et sportives) Au Creusot puis à Dijon. Une licence et une maîtrise en poche, j'ai passé et réussi mon professorat des écoles à Mâcon puis j'ai effectué mon stage de formation à Rancy avant de demander ma titularisation dans la zone de Mâcon.

Connaissant l'IME de Cruzille et sachant qu'il recherchait des instituteurs pour enseigner aux élèves du château, j'ai postulé et ai été titularisé sur le groupe des « grands » à l'IME de Cruzille. J'ai remplacé Patrick Monin à la rentrée 2009.

La classe externalisée du groupe Lugny scolarise des élèves de l'IME « le Château de Cruzille » au collège Victor Hugo de Lugny. Il ne s'agit pas d'une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) mais d'une collaboration entre les établissements de Cruzille et le collège Victor Hugo de Lugny autour d'un projet d'intégration d'élèves (12 au maximum) dont l'âge et le comportement leur permettent de suivre une scolarité hors des murs du Château.



Le collège de Lugny met à disposition des élèves du groupe Lugny et de leur enseignant une salle de classe au sein de l'établissement.

Les élèves, transportés par leurs éducateurs (Alain Chiodoni et Pascal Dutarte), se rendent tous les jours au collège pour y suivre un enseignement similaire à celui qu'ils recevraient au château. Seul le cadre change. Quand les enfants ne sont pas en classe, ils sont sur des activités éducatives au château.

En parallèle, j'ai la possibilité d'intégrer mes élèves dans des classes ordinaires du collège sur les bases d'un projet individualisé ; ceci en collaboration avec les enseignants des classes concernées et avec l'aide d'une AVS (assistante de vie scolaire). L'objectif est de permettre aux élèves de suivre certains cours avec une classe soit de 6^{ème}, de 5^{ème} voire de 4^{ème} pour un élève.

Le choix des matières se fait après concertation avec les professeurs volontaires. Cette année j'ai 12 élèves dont 6 intégrés en EPS (dans les classes d'Armelle et Guy Chapuis ou de Claire Cornillon), en éducation musicale et en arts plastiques. J'ai également un élève en SVT.



Mes élèves suivent les mêmes journées et que les autres collégiens : récréation, cantine, participation aux sorties culturelles et sportives.

Mon projet de classe s'articule autour de trois axes majeurs permettant de donner du sens au dispositif mis en place : 1- l'intégration sociale, 2- l'autonomie, 3- l'ouverture scolaire. Ces axes doivent permettre de développer chez les élèves des valeurs telles que la tolérance, le respect, l'écoute, le contrôle de soi et l'acceptation des autres (axe 1), la confiance, l'initiative et l'organisation (axe 2), la curiosité, le partage, la découverte et la culture (axe 3).

Le vendredi les élèves repartent du collège à midi pour préparer leur retour dans leur famille. Du coup, le personnel éducatif profite du vendredi après-midi pour se réunir et faire des réunions de suivi de projet avec chaque groupe d'enfants.

Lors de rencontres avec les familles, les enfants sont fiers de montrer à leurs parents les travaux qu'ils ont réalisés au cours de l'année scolaire : cahiers, dessins, fabrications, films et photos qui sont exposés, présentés et commentés. En conclusion, le château, terrain de jeux de mon enfance est devenu un terrain de travail riche et intéressant

En conclusion, le château, terrain de jeux de mon enfance est devenu un terrain de travail riche et intéressant.

Exemple d'Emploi du Temps d'un enfant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
9h00 9h40	Arrivée	Français	Maths	Français	EPS : 5C	
9h40 10h40	Maths	Sciences	Récréation	Musique : 5C		
Récréation			Ddm/Anglais	Récréation		Récréation
10h55 11h50	Français	Histoire/Géo	Maths	Sciences : 6B	Arts vis : 6F	
11h55 12h50	Repas	Repas	Château	Repas	Familles	
12h55 13h50	Chorale	Repas		Repas		
13h55 14h50	Château	Sciences : 6B		Château		Château
		Récréation				
		EPS : 4E				



DES ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS D'INTÉGRATION en 2010/2011

Le mardi 25 novembre 2010 à Prissé a eu lieu la quatrième édition de la traditionnelle rencontre de basket des établissements spécialisés de Saône et Loire. Cette rencontre réunissant 60 enfants venant de 6 établissements a été organisée par le Château de Cruzille.

A l'issue des rencontres les joueurs majeurs de l'équipe fanion sont venus rencontrer les enfants pour échanger très simplement quelques balles avec les jeunes champions de ce jour.

Les 26 et 27 mars, un groupe d'enfants du Château s'est rendu à Paris invité par La Fédération Française de Foot Ball pour un week-end de rêve à Bercy.

Le samedi matin ils ont partagé l'entraînement de l'équipe de France se prenant en photos avec entre autres, Benzéma et Ribéry.

L'après-midi ils étaient invités à assister à un match amical entre les anciens joueurs du PSG et les vainqueurs de 1998. Le soir, ils assistaient au match France Croatie.



Ce week-end de rêve partagé avec de jeunes footballeurs de Lugny concrétisait une collaboration engagée depuis plusieurs années entre le club VLHM et le Château.

Au mois de mai a eu lieu le traditionnel tournoi de judo. Ce tournoi, organisé conjointement par le Château et le club de judo, réunit au DOJO de Lugny les enfants des établissements Spécialisés de Saône et Loire.

Au mois de juin une rencontre inter écoles a eu lieu au Château. Les élèves du Cm2 de Lugny sont venus rencontrer une classe du Château pour un grand jeu organisé sur une journée. Le pique-nique a été pris en commun. Les récompenses et le verre de l'amitié ont scellé cette journée qui a surtout permis à chacun de faire connaissance avec l'autre.

En septembre 2011 un groupe de l'ITEP s'est rendu en Auvergne. Hébergés en bungalows, les enfants ont partagé leur temps entre ascensions des divers Puy (Puy de Dôme, Puy Purin), dégustation des produits locaux et visite du site Vulcania.

bibliographie

Monographie de la seigneurie de Cruzille en Mâconnais Alexandre Dubois Chalon/Saône Emile Bertrand Imprimeur Editeur 1904

Le Mâconnais historique – Seigneurs, châteaux - Etude sur les cantons de Saint-Gengoux, Tournus, Lugny, Cluny et Matour - 2^e partie de François Perraud Mâcon - Protat frères , Imprimeurs 1921

Canton de Lugny (1), Val d'Azé - Histoire et Monuments de Saône-et-Loire - Volume 23 R. et A.M. Oursel - Mâcon Imprimerie 1998

Habitat fortifié en Mâconnais du X^e au XV^e siècle Nathanaël Nimmegeers Université de Bourgogne 1996

Géographie départementale classique et administrative de la France - Département de Saône-et-Loire - Paris 1847

Combattants de l'ombre « Aspects de la Résistance en Saône-et-Loire » Film réalisé par Marc Guérin pour la Fédération des Œuvres Laïques en 1994

Les Compagnons de l'Espoir - Claude RoCHAT Mâcon - CD 71 ANACR 1987

Un village dans le Maquis : Cruzille pendant la guerre. Andrée Commerçon et Annie Thenet, ANACR 71 -

La Ronde des brigands en Haut-Mâconnais 1789-1989 - Vive 89 ! Mâcon, Bureautique 71 - 1990

Sylvain Wagnon et François Dediéne « Géopolitique d'un internat laïque en terre viticole » Les châteaux du social, Beauchesnes - PUV 2010

illustrations

Dessins de J. Perret – Musée Greuze de Tournus pages 25, 26

Vignettes du dossier : dessin de Michel Bouillot

Cartes postales et photos anciennes des collections Bolusset, Couturier G., Colin P., Dediéne, Guillemaud, Charles.

Photos prêtées par les personnes citées dans les textes ou réalisées par C. Cornillon, A. Chapuis, F. Dediéne.

remerciements

à toutes les personnes qui ont gentiment accepté de livrer leurs témoignages, de prêter des documents et photographies, ainsi qu'à Mme Martine Guillot, MM. Maurice Potier, Jean-Paul Rullière et Daniel Guilloux.

CRUZILLE, BULLETIN MUNICIPAL

Publication gratuite d'informations municipales

Directeur de la publication : Michel Baldassini

Responsable de la rédaction : François Dediéne

Comité de rédaction : Claire Cornillon et Armelle Chapuis

Impression : Bureautique 71 – Mâcon



Photo prise à la fin des années 40 – début 50 : on voit sur les terrasses les marabouts installés pour recevoir les enfants en colonie.
Les dépendances qui deviendront le "lazaret" n'ont pas encore été restaurées.